

LA SEMAINE AFRICAINAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4165 du Jeudi 16 Février 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

RELANCE ECONOMIQUE

Nouveau décaissement du FMI au profit du Congo (P.3)

PRESSE



EDITORIAL

Comme un air
de frémissement

CONSOMMATION

Le prix du pain
fait toujours
parler de lui (P.3)

L'imprimerie nationale en voie de relance ?

(P.5)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO



Catholic Relief Services (CRS) fait don de matériel informatique

(P.10)



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (01) CHAUFFEUR AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME (PNLP)



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Congo a reçu une subvention du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le paludisme pour la mise en œuvre du projet d'appui à la lutte contre le paludisme au Congo (NFM3). Le PNL sous bénéficiaire de cette subvention compte utiliser une partie de ce financement pour le recrutement d'un (01) Chauffeur à contrat à durée déterminée.

II- DESCRIPTION DU POSTE

- 1- La conduite des biens et des personnes dans le respect des procédures PNL et des règles de sécurité
- 2- L'entretien /maintenance et contrôle régulier du véhicule
- 3- Gestion quotidienne des équipements et la documentation du véhicule

III- QUALIFICATIONS REQUISES

Formation: Niveau BEPC: savoir lire, écrire et rapporter les faits

Expérience: Au moins 3 ans à un poste de chauffeur. Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout

Autres capacités requises:

- Permis de conduire B, C ou D
- Sens élevé de la confidentialité, agir avec professionnalisme, honnêteté, engagement, ponctualité, diplomatie, courtoisie, intégrité, dynamisme; Rigueur, organisation et capacité de travail en équipe.

Le dossier de candidature physique devra comprendre un curriculum vitae actualisé en français avec photo d'identité en couleur, une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du PNL, une copie légalisée du diplôme (BEPC ou plus), une copie du permis de conduire et copies des certificats de travail.

Lieu de dépôt de candidatures sous plis fermé: secrétariat du PNL, sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (avenue de la morgue de CHU).

Dernier délai de dépôt: 03 mars 2023 à 16h00.

Nous rappelons à tous les candidats que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

NB- Pour les détails spécifiques du poste, les Termes de références (TDR) sont disponibles au secrétariat du PNL (de lundi à vendredi 09h00-16h00)

Fait à Brazzaville le 10/02/2023

Le Directeur du Programme National de lutte contre le Paludisme

Dr Jean-Mermoz YOUNDOUKA

World Health Organization
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03
or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

08 février 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE

**TITRE --: OBJET: RFP/AFRO/011/2023-- REPUBLICATION POUR LA SELECTION
D'UN PRESTATAIRE POUR LES SERVICES DE GESTION D'IMPRESSION ET DU PARC**

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.un.org/Public/Notice/191714> sous les références inscrites ci-dessus ou sur demande à l'adresse afroafrbids@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 28 février 2023 à 14 h00 (heure de Brazzaville) conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afroafrbids@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS. Sincères salutations

**Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)**

CHANGEMENT DE NOM

Je me nomme BOUEYA Roger.
J'entends désormais m'appeler
MBOUENDE BOUEYA Roger.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pour s'y opposer dispose d'un délai de trois (3) mois pour le faire.

Pointe-Noire, le 31 Janvier 2021

INSERTION LEGALE

«AKIN TRADING» S.A.R.L.

Société à responsabilité limitée pluripersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un million (1.000.000)

Siège social: Pointe-Noire, Avenue Moe MAKOSSO-Grand Marché
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00272
Pointe-Noire, République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par Maître Noël MOUNTOU, Notaire, le 09 décembre 2022, enregistré en date à Pointe-Noire, du 16 décembre 2022, folio 243/1, N°2453, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Transfert de fonds tant sur le plan national qu'international;
- Transfert de fonds via Airtel Money et MTN mobile money;
- Mise à disposition du personnel;
- Location des véhicules et autres matériels;
- Installation et démontage de kit canal+, Easy TV, TNT;
- Vente de tissus et habillement;
- Vente de chaussures ;
- Vente des billets d'avion et des autres moyens de transport;
- Vente de produits cosmétiques et divers;
- Vente de matériel informatique et divers;
- Vente des matériaux de constructions (quincaillerie);
- Activité de carnet de pointage;
- Transport urbain et interurbain de personnes et de marchandises;
- Prestations de divers services;
- Vente de produits alimentaires (en gros et au détail);
- Vente des pièces détachées de tout genre;
- Vente de friperie;
- Vente des voitures neuves et d'occasion.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement

ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

DENOMINATION: «AKIN TRADING» S.A.R.L.;

SIGLE: «AKIN» S.A.R.L. ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue Moe MAKOSSO/Grand Marché, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Moutiou Agnide AKINO-CHO est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés ;

COMMISSAIRE AUX COMPTES: Monsieur Magloire Bienvenu LINVANI MPION, Expert-comptable agréé CEMAC sous le numéro EC 460, est nommé en qualité de Commissaire aux comptes de la société, pour une durée de deux (02) années;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00272;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 26 décembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-02523.

Fait à Pointe-Noire, le 31 Janvier 2023.

Pour avis,

Dior Marthely M'PION LINVANI,
Expert-Comptable Commissaire aux comptes Agréé CEMAC EC459.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

RELANCE ECONOMIQUE

Nouveau décaissement du FMI au profit du Congo

Le FMI a annoncé le 6 février 2023, par voie de communiqué, un autre décaissement de 87 millions de dollars (équivalent à 53 milliards de francs CFA) en faveur du Congo, tout en invitant le pays à accélérer les réformes visant une amélioration de la gestion des finances publiques.

Il s'agit d'un prêt que vient d'approuver le Conseil d'administration de l'institution, et qui représente un second décaissement au titre de la FEC (Facilité élargie de crédit). Cette décision intervient suite à l'achèvement de la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 324,0 millions de Droits de tirages spéciaux (DTS) au profit du Congo. Cet accord avait été approuvé le 21 janvier 2022 et permis à l'institution de Bretton Woods de valider à l'immédiat, un décaissement de 87 millions de dollars, soit 53,208 milliards de FCFA. Ce décaissement aidera à mettre en œuvre les politiques de développement, à maintenir la stabilité macroéconomique et à renforcer la reprise économique dans un contexte d'inflation alimentaire élevée et d'un environnement mondial incertain.

C'est une bonne nouvelle pour le Congo qui, jusque-là, n'arrivait pas à conduire avec un succès franc, ses programmes avec l'institution de Bretton Wood. Le précédent accord conclu en 2019, par exemple, s'était en effet terminé en queue de poisson. Cet échec et d'autres avant, ont donné du Congo l'image d'un "élève qui ne bosse pas dur", contrairement aux "bons élèves du FMI". Le Congo, faut-il le rappeler, n'avait pas bénéficié de tous les décaissements prévus dans le cadre de l'accord de 2019. Selon le communiqué de l'institution de Bretton Wood, les autorités congolaises ont cette fois-ci marqué une progression sur certains critères inscrits dans le cadre du programme, notamment pour ce qui est de la passation des marchés, la gestion des finances publiques et de la dette, ainsi que de la publication d'un décret sur



Jean Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances

les conflits d'intérêts. Cependant, toujours selon l'évaluation du FMI, quatre critères de réalisation sur cinq liés à la situation budgétaire et la dette n'ont pas été respectés. Il semble que des mesures correctives ont été prises pour remédier à ces manquements. En octroyant ce financement au Congo, l'institution financière mise sur la reprise économique qui devrait encore se renforcer en 2023. Elle fonde ainsi ses bonnes perspectives sur «une amélioration de la production pétrolière et des dépenses publiques de développement. A moyen terme, le rôle du sec-

teur privé non pétrolier devrait croître parallèlement aux niveaux d'emploi et de revenu. L'inflation alimentaire devrait décélérer vers les objectifs d'inflation de la CEMAC à mesure que les prix alimentaires internationaux baissent», projette le FMI. L'accord entre le Congo et le FMI porte sur un programme de trois ans au titre de la Facilité élargie de crédit. A terme, il devrait permettre au pays de bénéficier d'environ 455 millions de dollars, soit 278,295 milliards de francs CFA.

Philippe BANZ

CONGRES AFRICAIN POUR LE PROGRES (CAP)

Jean Itadi dénonce l'inégalité et l'injustice que subissent les populations

A l'occasion du 44^e anniversaire du Mouvement du 5 février 1979, le Congrès africain pour le progrès (CAP), parti politique situé à l'opposition et que préside Jean Itadi, a fait sa rentrée politique. A cet effet, une déclaration a été rendue publique le dimanche 5 février 2023, à son siège, à Diata, dans laquelle le CAP a dénoncé l'inégalité et l'injustice que subissent les populations congolaises.

Jean Itadi a rendu un hommage à certains compatriotes décédés qui ont lutté et cru en l'avenir du Congo et milité pour que le Mouvement du 5 février aboutisse, et que la vie démocratique revienne dans le pays. Il a cité, en exemple, Jean Pierre Thystère-Tchicaya, Camille Bongou, Christophe Moukouké, etc. «Depuis cette date, le marxisme léninisme s'est emparé du pouvoir et le peuple congolais croupit dans la misère et une extrême pauvreté», a-t-il regretté. Pour lui, la bataille du Mouvement du 5 février avait pour objectifs premiers, la démocratisation du Congo, le retour dans leurs familles des Congolais injustement emprisonnés par le Comité militaire du parti, ainsi que le retour dans le calendrier politique national de la question de la libération du continent africain. Le président du CAP a mis en exergue les multiples crises que subissent les populations congolaises. «En

2014, la dégradation de la situation économique avait entraîné une augmentation du taux de pauvreté, qui est passé de 50,2% en 2020 à 52% en 2021. La hausse des prix des denrées alimentaires atteignait 3,4% dans un pays où les pensions et les salaires sont restés bloqués. Pour fabriquer de l'eau, il faut disposer d'oxygène et d'hydrogène. De l'oxygène mélangé au carbone ne donnera jamais de l'eau. Vous aurez de l'oxyde de carbone ou dioxyde de carbone, mais sûrement pas de l'eau! D'après le Doing Business, le Congo est classé 180^e sur 198 pays, ce qui le place parmi les derniers pays au monde. Pour ce qui est de la liberté économique, le Congo est 156^e sur 178 pays, avec un score global de 50,7%. A Cuba par exemple, l'eau, la santé, l'éducation sont gratuites. Nous ne sommes pas dans les pays du Golfe ou du désert pour manquer d'eau, c'est justement le manque de volonté politique



Jean Itadi (au milieu)

dans un pays que la corruption et les inégalités gangrènent notre société», a-t-il dénoncé. Sur l'évolution du processus électoral, Jean Itadi a

rappelé que depuis 2015, le CAP a été contre le changement de la Constitution.

Pascal BIOZI KIMINO

CONSOMMATION

Le prix du pain fait toujours parler de lui

Le prix du pain connaît une inflation dans la capitale en ce début de mois de février. Dans bon nombre de marchés et de boutiques de quartiers, c'est avec désarroi que les Brazzavillois constatent que son prix est passé à 125 francs contre 100 francs CFA habituellement. Interrogés sur cette augmentation, certains tenanciers

de boulangeries pointent du doigt la hausse des prix des produits essentiels à la fabrication de cette denrée, notamment la farine de blé et l'huile. Pourtant le ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation a donné des directives fermes concernant les intrants du pain. «Messieurs les DGCI, DGCE, DGCRFC,

Editorial

Comme un air de frémissement

Il souffle actuellement sur le Congo comme un vent d'optimisme économique. Des petits riens annoncent même un léger début d'euphorie. Le FMI confirme que nous sommes de nouveau fréquentables ; les experts internationaux arrivent de nouveau à Brazzaville. Les perspectives économiques pour cette année 2023 passeront du rouge cramoisi au vert-pomme, une musique douce-rette aux oreilles de qui s'inquiétait de notre statut de pays dissipé en matière de discipline financière. Notre production pétrolière se maintient à un niveau d'exportation solide. Nos perspectives en matière de gaz ne sont pas négligeables : les partenaires ne s'y trompent pas et nous pressent de tout de suite tourner les robinets vers eux. En matière politique aussi le frémissement se confirme, avec un premier prisonnier célèbre libéré. Il en reste deux encore en prison, mais avec l'optimisme intrépide qui nous caractérise désormais, il n'est pas permis de douter que même ceux-ci retrouveront leur liberté pour décrier le pays.

Même l'équipe des Diabes Noirs a renoué avec le succès en international et battu le champion du Nigéria : très forts comme des Tarzan ! Les Congolais se gonflent donc la poitrine et découvrent qu'ils ne sont pas si mal placés que cela dans les classements et que, surtout, il y a pire qu'eux. Une grève se prépare au Cameroun pour réclamer une hausse des salaires minimum. Nous, on est par les champions de tête, en Afrique centrale. Mieux que nous, il n'aurait que, paraît-il, la Guinée Equatoriale!

Donc tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Inutile de jouer les empêcheurs de tourner en rond avec ces histoires, d'ailleurs en partie exagérées, d'attroupements aux stations d'essence; de flambée des prix des denrées de première nécessité; de grogne à l'université: ça s'arrangera!

Albert S. MIANZOUKOUTA



Un échantillon des pains

je vous demande de rappeler à tous les minotiers que nous avons convenu d'un prix plafond du sac de farine, qui baisserait suivant le cours du blé à l'international. Nous avons laissé le marché se réguler tout seul. Le prix du blé a beaucoup baissé. Aujourd'hui, mieux, le coût du fret maritime a également baissé, nous voulons voir cette baisse sur le prix du sac de farine. Minoco s'est engagé à le faire cette semaine. Nous attendons que les autres minotiers fassent autant», rappelle une note

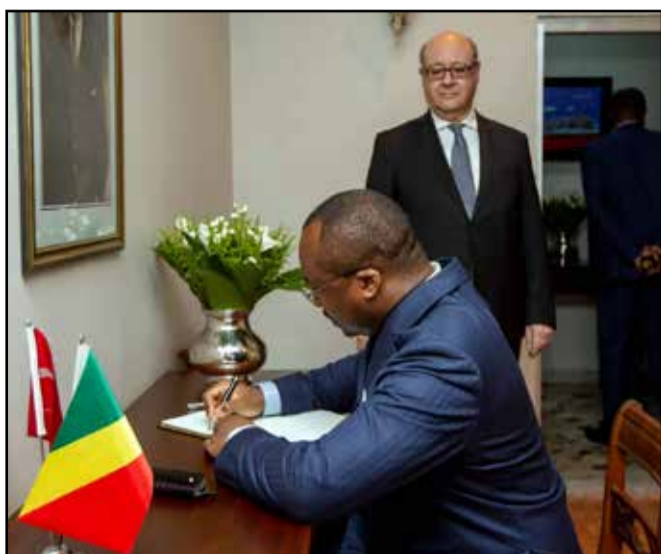
du ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou, généralement bien accueillie par l'opinion. A noter que le ministère en charge du commerce a également donné des consignes aux boulangers, pour la mise à disposition des produits courants, comme la fabrication des pains accessibles à tous, tels que ceux de 50 francs et 75 francs CFA sur toute l'étendue du territoire national.

Sandra BAKOUIKA (Stagiaire)

SEISME

Le Congo présente ses condoléances à la Turquie

Le séisme magnitude de 7,8 qui a frappé le 6 février 2023 les régions du Sud-Est de la Turquie et de la Syrie, a entraîné de nombreuses victimes et d'importants dégâts matériels. Face à cela, le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso, de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, est allé présenter ses condoléances et signer le 9 février à Brazzaville, le livre ouvert à l'ambassade de Turquie. C'était en présence de l'ambassadeur Serhan A. Yigit.



Denis Christel Sassou-Nguesso signant le livre de condoléances.

«En cette douloureuse circonstance, le Gouvernement du Congo et son peuple expriment leurs sentiments de compassion, de solidarité et partagent la peine et la tristesse de leurs frères», a indiqué Denis Christel Sassou-Nguesso.

Dans le livre de condoléances, le ministre en charge de la Coopération internationale a écrit un message de solidarité au

peuple turc. «C'est au nom du Gouvernement et de son peuple que je viens présenter nos condoléances et exprimer notre compassion à l'endroit des familles explorées et des autorités

turques. Et montrer que dans ces situations difficiles, le Congo est auprès de son partenaire la Turquie.»

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FAIRE-PART



Le Seigneur nous confie une mission. Lorsqu'elle s'accomplit, il nous rappelle dans son Royaume. Ainsi, Il vient de rappeler à Lui, le 26 janvier 2023, à Pointe-Noire, son fils, qui est notre père, oncle, grand-père et arrière-grand-père: le colonel à la retraite des Forces armées congolaises (FAC) Michel MASSAMBA DIBA (83 ans, né le 24 août 1940), premier directeur du Bureau de solde de l'Armée, ancien préfet du département du Pool et fervent lecteur du journal La Semaine Africaine. «Les fins sont tristes, mais pour lui, c'est le début d'une autre vie auprès de ceux qu'il aimait et qui l'ont précédé dans la gloire.»

Paix à ton âme.

Tes enfants.

ECONOMIE

Vers une régulation du secteur informel

Du 8 au 10 février, Brazzaville a accueilli les premières assises nationales du secteur informel. Avec pour thème: «Quelle stratégie pour une contribution de l'économie informelle au développement socio-économique du Congo ?». Elles se sont fixées l'objectif de trouver les solutions pour permettre aux acteurs de l'informel de passer à une économie plus encadrée.



Photo de famille

En partenariat avec la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), plusieurs propositions de solutions ont été faites, notamment l'appui direct du PNUD au secteur informel à travers l'octroi de subventions et la création d'un microcrédit destiné aux travailleurs de ce secteur; ainsi que l'élaboration d'un programme national de formalisation des unités économiques.

Cette rencontre entre les acteurs de l'économie informelle et les différentes administrations, inédite au Congo, a constitué un pôle de dialogue et d'échanges pour identifier au mieux les problèmes qui minent le bon fonctionnement du secteur afin de l'aider à faire partie intégrante du système économique au Congo. Car, malgré ses plus de 42 mille unités économiques identifiées et réparties dans divers domaines incontournables comme l'agriculture et le transport, l'informel semble encore le parent pauvre de la stratégie économique, avec un manque décrié de protection sociale, d'immatriculation de l'Etat ou d'accès aux crédits.

D'autres thèmes ont été développés lors de ces assises, tel que «La fiscalisation de l'économie informelle : défis et possibilités».

A souligner qu'en 2017, le secteur informel a généré plus de trois milliards de francs CFA.

Sandra BAKOUKA (Stagiaire)

A BATONS ROMPUS AVEC NDIINGA OKOSSA

Plaidoyer pour l'organisation d'un forum sur le handicap au Congo

Secrétaire général adjoint du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, déficient visuel, ingénieur agroéconomiste de son état, Armand Guy Richard Ndinga Okossa demeure un passionné de sa cause. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il évoque la question de la prise en compte de la personne vivant avec handicap (PVH) au Congo.



Armand Guy Richard Ndinga Okossa

*Pensez-vous que la question de la prise en compte de la personne vivant avec handicap soit en voie de résolution au Congo?

**Toutes les Constitutions ont consacré l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Cela pousse à croire que les personnes valides et celles vivant avec handicap jouissent des mêmes droits. Mais des décennies durant, la problématique du handicap au Congo demeure un véritable "casse tête chinois" pour le Gouvernement.

ou souligner la prise en compte de la PVH, un secrétariat d'Etat en charge des PVH avait été créé, puis le Haut-commissariat des personnes handicapées et enfin, un comité de coordination, de suivi et d'évaluation du plan national des personnes handicapées pour la décennie 2010-2019. Cependant, depuis la Constitution du 6 novembre 2015, issue du référendum du 25 octobre de la même année, un Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap a été institué. Mais, malgré l'existence de toutes ces structures, le ministère des Affaires sociales reste la seule administration à pouvoir gérer les PVH.

res comme mentionnée dans le protocole dans la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes handicapées, dans son article 17. L'article 19.2, dudit protocole obligeant les Etats à trouver de l'emploi dans les établissements privés au profit des personnes handicapées reste inappliqué. Pourtant, les parlementaires congolais ont participé à l'élaboration de la loi type africaine sous mandat de l'harmoniser avec la loi 009/92. Malheureusement, cette loi est restée lettre morte. Soulignons également que plusieurs autres accords internationaux ont été ratifiés par le Congo, mais qui ne profitent pas aux personnes handicapées. On s'interroge sur leur non application ?

*Auriez-vous un mot à dire sur les quotas octroyés aux personnes vivant avec handicap par la Fonction publique lors des recrutements?

**Reconnaissons tout de même le fait que depuis 2006 et à chaque campagne de recrutement dans la Fonction publique, le Gouvernement octroie des quotas d'intégration dans les différents postes budgétaires aux PVH. Toutefois, il existe une inju-

stice qui favorise les seules personnes handicapées du département de Brazzaville sur les douze que compte le Congo. Néanmoins, avec l'adoption de la loi sur la Fonction publique territoriale qui rend compétents les conseils départementaux dans le recrutement de leur personnel, les PVH habitant l'intérieur du pays pourraient bénéficier également des quotas des campagnes de recrutement. Car, malgré les projets de société et les programmes successifs du Gouvernement, la situation de la PVH est très précaire dans les départements.

*Alors, que faut-il faire pour remédier à cette situation?

**La prise en compte effective des PVH reste théorique, la pratique sur le terrain est tout le contraire. Alors, l'unique question que l'on se pose encore est celle de savoir si les directeurs départementaux en charge des affaires sociales dans les différents départements font des rapports et les transmettent à leur hiérarchie concernant les questions sur la situation réelle des PVH ? L'actualité veut que se tienne un forum sur l'évolution du handicap au Congo, forum qu'organisent le ministère en charge des Affaires sociales et le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Il est forcé de souhaiter la participation des anciens ministres des Affaires sociales à ce forum de grand espoir, pour qu'ensemble, les participants à cette messe contribuent efficacement à l'amélioration de la PVH. Car, le projet de société du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso "Ensemble, poursuivons la marche", plébiscité à plus de 88,40%, traduit la volonté de ce grand homme de ne laisser personne au bord de la route.

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

*Comment concevez-vous le handicap ?

**Le handicap est une question sociale, sociétale et politique de premier plan. Il offre un cadre qui invite à avoir une pensée globale. Il est également une thématique transversale. Le ministère des Affaires sociales ne peut seul apporter des solutions. En 1987, à l'époque du parti-Etat, il avait été créé l'Union nationale des handicapés du Congo (UN-PHC). Cette organisation des masses avait pour mission de gérer les personnes vivant avec handicap (PVH) à côté d'autres organisations des masses comme l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) et la Confédération syndicale congolaise (CSC). Avec l'avènement du multipartisme suite à la Conférence nationale souveraine de 1991, l'UNPHC n'avait plus le monopole de la gestion du handicap au Congo. Pour marquer

*Que diriez-vous des difficultés constatées dans la prise en charge des personnes vivant handicap?

**Le constat est que la personne handicapée est toujours insatisfaite. On peut soutenir sans se tromper que la prise en charge des PVH présente beaucoup de limites. Par exemple, cela témoigne du grand nombre d'analphabètes et de laisser pour compte parmi cette couche de la population et le manque d'établissements scolaires pouvant les accueillir dans l'hinterland. La difficulté entre autres pour ces soeurs et frères congolais, est d'entrer en possession des aides techniques pour faciliter leur mobilité, leur accessibilité à certains bâtiments publics et voiries peu commodes à leurs déplacements; la ganituité pour les consultations sans

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

«ACADEMOS CONSEILS» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital d'Un Million (1.000.000) Francs CFA
Siège social : Avenue Nguelli-Ngueli, Wharf Centre-Ville, Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (statuts et annexes), établi en la forme sous seing privé en date du 06 Décembre 2022 par les associés, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 13 Décembre 2022, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale: «ACADEMOS CONSEIL» SARL, en abrégé «AC».
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée.
Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo et à l'étranger :
- Formation ;
- Management de la performance;
- Cabinet Conseils et Audit ;
- Accompagnement ;
- Import/Export ;
- Représentation commerciale ;
- Mise à disposition du personnel.
Siège social: Le siège social est établi à Pointe-Noire (République du Congo), sur l'Avenue Nguelli-Ngueli, Wharf / Centre-Ville.

Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10.000) Francs CFA, chacune d'une valeur nominale numérotée d'Un à Cent.
Nomination du Gérant: Monsieur BOUANGA Serge, né le 04 Mai 1973 à Pointe-Noire, de nationalité Congolaise, demeurant à Pointe-Noire, République du Congo.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-02395, du 16 Décembre 2022.
Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-00266.

Fait à Pointe-Noire, le 09 Février 2023.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Isidore Mvouba a échangé avec Ahmmed Gargip

L'ambassadeur marocain en poste à Brazzaville, Ahmmed Gargip, a échangé mercredi 8 février 2023, au siège du Parlement avec M. Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. Pour le diplomate marocain, l'objectif de cette visite de courtoisie était de présenter les civilités au président de l'Assemblée nationale pour sa réélection à la tête de cette institution.



Ahmmed Gargip (à g.) répondant aux questions des journalistes

Les deux interlocuteurs se sont félicités des bonnes relations d'amitié et de coopération qui existent entre la République du Congo et le Royaume du Maroc, d'une part, et entre le président Denis Sassou Nguesso et le Roi Mohammed VI, d'autre part. Le diplomate marocain a fait savoir que son pays est prêt à aider le Congo dans tous les domaines, notamment l'agriculture, en vue d'intensifier la diversification de son économie. «Nous

devons travailler la main dans la main pour relever les défis qui sont énormes. Depuis quelques années, le Maroc octroie des bourses aux étudiants congolais pour poursuivre leurs études à l'étranger. Nous avons de l'expertise et Sa Majesté le Roi a de l'expertise en matière environnementale. Nous sommes précurseurs d'infrastructures sportives modernes de très haut niveau et rien à envier à l'Europe. En 2025, le Maroc va organiser la Coupe

d'Afrique des nations de football et c'est une fierté pour le continent africain. Nous saluons les relations entre les deux institutions parlementaires; cette visite de courtoisie au président de l'Assemblée nationale valait la peine», a indiqué Ahmmed Gargip.

Par la même occasion, le

président de l'Assemblée nationale a accordé son hospitalité vendredi 10 février, à l'ambassadeur d'Egypte au Congo, Tharwat Issama Armanious. Les questions de coopération parlementaire ont meublé cet entretien.

Pascal BIOZI KIMINOU

PRESSE

L'imprimerie nationale pourra-t-elle se réinventer ?

Redonner un nouveau souffle à l'imprimerie nationale. Tel est le challenge des nouveaux membres du Conseil d'administration de l'imprimerie nationale du Congo qui se sont retrouvés le 7 février dernier dans un hôtel de la place, pour une réunion de prise de contact, sous l'autorité d'Arcène Niamba, son président.

Jadis Imprimerie du Moyen Congo installée le 9 juin 1909, sous la forme d'une extension de l'imprimerie nationale française pendant la période coloniale, elle est devenue imprimerie nationale à l'indépendance du Congo. Détruite pendant les événements socio-politiques qu'a connu le pays, cette imprimerie est dépourvue de plateau technique et a toujours cherché à se réinventer, mais en vain, jusqu'à ce qu'elle soit sous sa forme actuelle, d'établissement public à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, à la faveur de la loi n°27-2021 du 12 mai 2021. Malgré tout, l'imprimerie nationale est toujours en veilleuse. Elle a besoin d'un nouveau souffle, ont pensé les membres de son Conseil d'administration, nommés le 30 décembre 2022.

Le 1^{er} août 2022, Arcène Niamba se voyait nommé PCA de l'imprimerie nationale par décret n°2022-556. «C'est un grand honneur, mais aussi une lourde responsabilité. C'est une tâche peu aisée, mais une mission exaltante. C'est un défi que nous sommes chargés de relever, ensemble, dans l'intérêt supérieur de notre nation», a-t-il déclaré. Il a remercié le Président de la République, ainsi que le Premier ministre, pour la confiance qu'ils ont placée en eux. «Avec la direction générale et l'ensemble du personnel, notre devoir, à compter de ce jour, est de réfléchir, ensemble, sur les voies et moyens susceptibles de redonner une naissance effective à ce prestigieux outil, sous les deux volets de ce que devra être son activité à savoir: la relance du volet n°1 qui concerne la production des différents documents liés



Arcène Niamba



Photo de famille

à l'imprimerie classique; et le volet n°2 qui est lié à la production des documents sécurisés, dans le cadre de la mise en place du futur du centre numérique de l'imprimerie nationale du Congo. C'est une lourde responsabilité», a indiqué Arcène Niamba.

A rappeler que l'imprim-

merie s'est dotée de statuts, adoptés en Conseil des ministres et approuvés par décret n° 2022-39 du 26 janvier 2022. «Ceux-ci font partie de l'arsenal juridique à compléter par des textes d'application,

qui guideront nos activités au sein de l'imprimerie nationale», a-t-il affirmé.

Cette rencontre ne constituait ni le lieu, ni le moment d'éplucher les dossiers, mais un moment de connaissance mutuelle et d'échanges.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Obsèques des victimes du drame de Kinsoundi-barrage en présence d'Irène Mboukou-Kimbatsa

C'est jeudi 9 février 2023 qu'a eu lieu l'inhumation des personnes (quatre enfants et une femme) mortes brûlées, dans l'incendie d'un domicile, dans la nuit du 18 janvier 2023 à Kinsoundi-barrage (arrondissement 1 Makélékélé). Les pouvoirs publics ont dû venir en aide à la famille de ces victimes par le truchement d'Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa. La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire était présente à la cérémonie funéraire, notamment à la levée des corps à la morgue municipale. De nombreux citoyens ont rendu un dernier hommage à ces compatriotes qui ont péri dans des circonstances atroces. L'enquête de la police suit son cours.

Quatre morts foudroyés à Tchamba Nzassi

Un violent orage s'est abattu sur Tchamba Nzassi, une localité du district de Pointe-Noire, le lundi 23 janvier dernier. Il a tué quatre personnes frappées par la foudre, dont trois, engagées dans une coopérative, qui s'étaient abritées de la pluie sous une tente. Le quatrième mort est un conducteur de pousse-pousse qui chargeait des tubercules de manioc roui dans sa charrette : il a été foudroyé à 15 kilomètres de là, dans la zone de Massabi. Ce quadruple deuil a provoqué beaucoup d'émoi dans les quartiers où vivaient des infortunés et suscité des commentaires indignés, chacun y allant de sa théorie mystique.

Eclatement du pneu d'un cargo DHL à Maya-Maya

L'incident est survenu ce jeudi 9 février vers 0h10. Un cargo DHL en atterrissant a vu son pneu éclater en atterrissant à l'aéroport international Maya-Maya, son, train d'atterrissage s'est affaissé. Une équipe de sapeurs-pompiers s'est mise en branle aussitôt pour prévenir le pire. Mais plus de peur que de mal : les trois membres de l'équipage ont pu être évacués sans encombre et la situation a été vite maîtrisée. Il n'empêche : l'aéroport a été momentanément fermé, le temps de dégager le cargo. Le trafic a repris ensuite. Vétusté du matériel ou usure de la piste : telles sont les questions.

L'application obligatoire du NIU reportée au 30 juin prochain

Les usagers des banques et des établissements de microfinances vivaient dans la hantise de l'obligation du NIU (Numéro d'identification unique) pour faire des opérations à compter du mois de mars. Nombreux n'ont pas encore obtenu le fameux sésame. Le ministre des Finances Jean Baptiste Ondaye a finalement repoussé l'entrée en vigueur de la mesure au 30 juin 2023, en modifiant la semaine passée l'article 4 déterminant les transactions économiques et les formalités administratives dont la réalisation est obligatoirement soumise à l'utilisation du NIU

Sassou-Nguesso rappelle ses ambassadeurs...

Selon une source proche du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, citée par le journal en ligne "Les Echos du Congo-Brazzaville", deux ambassadeurs congolais ont été rappelés «définitivement» à Brazzaville. «Il s'agit de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès du Royaume de la Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pascal Gayama, et de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo auprès de la République d'Afrique du Sud, Madame Chantal Maryse Itoua-Apoyolo».

Un spectacle insolite entre le marché Ngambio et l'arrêt Mouandza

Le tronçon de route Marché Ngambio-Arrêt Mouandza, sur l'avenue Ngamaba, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, s'est transformé en circuit de rallye à cause de l'ensablement provoqué par les pluies abondantes qui sont tombées sur la capitale. Les automobilistes réfléchissent avant de l'emprunter. Parce qu'il y a des glissades. Il n'y a plus de circulation à droite, on braque le volant là où on peut, pourvu que l'on s'en sorte, mais au risque de provoquer un accident.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Véran Carrhol YANGA, journaliste à La Semaine Africaine, a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu le lundi 13 février 2023 à Makoua (Département de la Cuvette), de sa grand-mère, Henriette BENDZO. Mémé Henriette a été portée en terre le mercredi 15 février. Que son âme repose en paix et que Dieu l'accueille dans son Paradis.





MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, PRIMAIRE,
SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

Avis d'Appel d'offres N°01/2023/MEPPSA/PRAASED

Pays: République du Congo
Nom du Projet: **Projet d'appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)**
Numéro du Prêt: **58068**
Intitulé du Marché: **Fourniture et livraison de 400 tablettes du SIGE**
Référence DAO N°: **01/2023/PRAASED-UCP**

1. Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 30 millions de \$ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture 400 tablettes pour la mise en place du Système d'Information de Gestion de l'Education (SIGE) du Ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA).

2. Le PRAASED sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir «400 tablettes, en lot unique tel que spécifié à la section VII.»

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement» de la Banque Mondiale («les Règles de passation

des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du PRAASED E-mail: praaseducp@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville, de 08h 00 à 16h 00 de lundi à vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 150 000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèce au Secrétariat de l'UCP/PRAASED sis n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO-Brazzaville, de 08h00 à 16 h 00.

Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire

en version papier ou en version électronique.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 mars 2023 à 12h 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UCP/PRAASED mentionnée ci-dessous le 09 mars 2023 à 12H 30.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US\$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED),
Sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO- Brazzaville,
République du Congo,
E-mail: praaseducp@gmail.com
Téléphone: 06 701 74 68

Fait à Brazzaville, le 06 février 2023

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°415/2023/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	29580 du 26-12-22	Sect P7suite (ex.P7), bloc 7 ; Pile 18 (ex.1657) ; Sup : 416,21m2	1657, RUE ALBERT MAMPIRI	4-BZV	MVIRI Sergie Stella
2	28581 du 28-04-22	Sect A, bloc 46 ; Pile 1 ; Sup : 335,00m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	BOYER Clément Jacques Antoine Bernard
3	28539 du 14-04-22	Sect P8, bloc 80 ; Pile 2bis ; Sup : 204,67m2	104BIS, RUE BASSOUNDI	4-BZV	DOUCOURE Oumar
4	26704 du 18-01-21	Sect C1, bloc 120 ; Pile 13 ; Sup : 231,31m2	RUE DE LA REPUBLIQUE (MONT BOUKIERO)	9-BZV	ALOUNA Bienvenu Médard
5	29664 du 10-01-22	Sect AT, bloc 18 (ex.132), Pile 27bis (ex.95), Sup : 202,23m2	95BIS, RUE NKOUA EDOUARD (Q. NGAMBIO)	4-BZV	MEYING KOFANE II Yvette Josiane
6	28854 du 29-06-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GILBERT Pierre Eugene Daniel
7	29655 du 06-01-23	Sect P2, bloc 88 ; Pile 1 ; Sup : 303,75m2	32 (EX.34), RUE YAOUNDE	3-BZV	AYAYOS-IKOUNGA Rémy Kimia
8	29490 du 07-12-22	Sect P6, bloc 8 ; Pile 7 (ex.5) ; Sup : 519,41m2	10, RUE DONGOU	5-BZV	KIYINDOU MAMBOU Fabien
9	29491 du 07-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 242,45m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	MOULELE Alvaréze
10	29052 du 12-08-22	Sect P10, bloc 169 ; Pile 10 ; Sup : 167,37m2	53IS, RUE KIMBOTO	5-BZV	MILANDOU TOKO Michel Platini
11	29489 du 07-12-22	Sect P16, bloc 130 ; Pile 18 ; Sup : 217,01m2	71, RUE BOUANGA	6-BZV	OBASSI Sylvain
12	22074 du 02-09-20	Sect BD4, bloc 60 ; Pile 3 ; Sup : 364,82m2	RUE EMONAYA (QUARTIER KONKO)	9-BZV	OYELESSEMI Catherine
13	28900 du 12-07-22	Sect P8, bloc 74 ; Pile 5 ; Sup : 335,50m2	103BIS, RUE BASSOUNDI	4-BZV	IMPOUMA MBENOUE Yamelly et IMPOUMA NDOYI Y. L.
14	29595 du 27-12-22	Sect : bloc - ; Pile - ; Sup : 33.709,38m2 soit 3ha37a09ca	EWOU (CITY D'OLLOU)	CUVETTE-OUEST	OBARA Philippe et Enfants
15	28551 du 19-04-22	Sect : Zone Rurale ; Sup : 456.844,80m2 soit 45ha68a44ca	TERRE EMBEKEE (VILLAGE MBOULI)	CUVETTE-OUEST	OBARA Philippe et Enfants
16	29594 du 27-12-22	Sect : bloc - ; Pile - ; Sup : 474.441,39m2 soit 47ha44a1ca	TERRE ABENGUE	CUVETTE-OUEST	OBARA Philippe et Enfants
17	29124 du 02-09-22	Sect P1, bloc 9 ; Pile 2 ; Sup : 251,20m2	32BIS, RUE MBOCHIS	3-BZV	Succession BASSALILA Julienne
18	29424 du 16-11-12	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NGAMBAMOU	POOL	Enfants EMBALE MPUIEKEMO
19	29423 du 16-11-12	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 407,00m2	VILLAGE IBALICO	9-BZV	Enfants EMBALE MPUIEKEMO
20	29179 du 13-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.547,94m2	QUARTIER NGAMBIO	POOL	MVOUVA Jean Paul
21	27609 du 07-09-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	NKOUA OBONSIELE Rosine Zita
22	29517 du 13-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 458,90m2	QUARTIER MANIANGA (RAGEC)	9-BZV	KIMBOURI NTSATOU Jaël Eunice
23	29011 du 02-08-22	Sect : Zone Rurale ; Sup : 920,00m2	QUARTIER NGAKOUBA (PK45)	POOL	NDZILA Calvin Gustave
24	28399 du 15-03-22	Sect P7, bloc 58 ; Pile 16 ; Sup : 347,47m2	866, AVENUE TRIOS MARTYRS	4-BZV	MISSATOU Louis Gabriel Levisel
25	29068 du 18-08-22	Sect P1, bloc 6 ; Pile 6 (ex.7) ; Sup : 275,35m2	44BIS, RUE MAKOKO	3-BZV	MALONGA Nadège
26	27499 du 03-08-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	EBOULABEKA née BONGHO Marie Claire
27	28842 du 24-06-22	Sect P3, bloc 14 ; Pile 4 bis (ex.3) ; Sup : 235,27m2	84BIS, RUE MBOCHIS (QUARTIER NKOUKA)	3-BZV	BOCKASH BIALO Marina Grâce
28	29440 du 21-11-22	Sect P3, bloc 52 ; Pile 09 (ex.05) ; Sup : 317,32m2	41, RUE MBETIS	3-BZV	CAMARA Karamoko
29	29608 du 30-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	PEA Christel
30	28382 du 14-03-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,72m2	MAKABANDILOU	9-BZV	MASSENGO Alex Fraud Michard
31	28381 du 14-03-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,72m2	MAKABANDILOU	9-BZV	MASSENGO Grego Jean Baptiste
32	29555 du 23-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 670,29m2	1, RUE MOUANDZIBI JOSEPH (QUARTIER IBALICO)	9-BZV	NGAMBEMI Sosthène Chantal
33	29462 du 29-11-22	Sect P10, bloc 134 ; Pile 03 ; Sup : 177,82m2	94, RUE NKOUA	5-BZV	N'DZI Fred Leann
34	29301 du 18-10-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 793,78m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	DOMBEU Gabriel Eugène
35	29732 du 18-01-23	Sect J, bloc 24 ; Pile 2 ; Sup : 343,57m2	CASE-C4-56 OCH	4-BZV	BATHILY Daba
36	29407 du 14-11-22	Sect P9, bloc 106 ; Pile 8bis (ex.6) ; Sup : 218,90m2	167BIS, RUE LOUBOMO (DOLISIE)	5-BZV	Succession LOUFOUMA Gabriel
37	29091 du 22-08-22	Sect CE, bloc 30 ; Pile 16 ; Sup : 445,75m2	1, RUE ANGUIMA (QUARTIER MONT BOUKIERO)	9-BZV	OKOUERE Richard
38	28670 du 19-05-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 589,75m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGASSIE Rufin
39	29410 du 15-11-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 267,97m2	RUE AKONGO (QUARTIER NGAMBAMOU)	POOL	KOUMOU Flore Marianne Apandaba
40	29064 du 18-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 397,47m2	QUARTIER LIFOUA	POOL	ATTA-OKAKA Cadele
41	29408 du 14-11-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER 2 NGAMBIO	POOL	YALESSA OCKANDI Lézin Rock Patrick
42	29045 du 12-08-22	Sect BF, bloc 119 ; Pile 40 ; Sup : 409,25m2	01, RUE DJIRI (QUARTIER 69 JACQUES OPANGAULT)	9-BZV	NGAKOSSO-IKIA Brigitte
43	29581 du 26-12-22	Sect P5, bloc 10 ; Pile 03 ; Sup : 445,41m2	78, RUE MASSOUKOU	4-BZV	NGAKOSSO IKIA Brigitte
44	29661 du 10-01-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 380,10m2	4, RUE MONT CARMEL (ACADEMIE BILOLO)	9-BZV	MOUNGOUO Ghislaine Nadège
45	29660 du 10-01-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 380,05m2	2, RUE MONT CARMEL (ACADEMIE BILOLO)	9-BZV	MOUNGOUO Paulette Eiane

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 13 février 2023

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

GABON

Des pourparlers politiques pour éviter la crise

En lien avec l'organisation des élections présidentielle, législatives et locales, des pourparlers politiques sont prévus en août prochain. Les travaux préliminaires se sont ouverts lundi 13 février 2023 à Libreville (Gabon), le but est d'éviter la crise diplomatique ainsi que le bilan mortel des élections de 2016. Ces concertations aborderont des aspects fondamentaux tels que la loi électorale, le plafonnement des fonds de campagne ou encore les procès-verbaux vidéos.



Le président gabonais Ali Bongo prépare ses arrières

Cependant, l'espoir d'un dialogue apaisé semble déjà compromis par l'absence remarquée de représentants de la société civile ainsi que de membres des confessions religieuses. Le pouvoir n'a pas apprécié le ton des

évêques. Ils se sont prononcés en présence du représentant du Vatican. Et la société civile qui a toujours été critique sur la gestion de la chose publique et l'organisation.

Ces deux composantes a relevé Marc Ona, leader de Tournons la Page international, «gé-

nément dans les débats. Quand vous regardez la composition du pouvoir et de l'opposition se sont les gens qui se connaissent. Peut-être qu'ils ne veulent pas que la société et le clergé puissent intervenir pour les empêcher de faire leur cuisine». Absents des discussions,

les acteurs de la société civile insistent sur les points qui à leurs yeux sont nécessaires pour l'amélioration du cadre électoral.

Poursuivant son propos, Marc Ona a laissé entendre: «Il faut revoir la loi électorale. Il faut une instance d'organisation des élections impartiale. Vous avez suivi l'élection à la présidence de la Commission électorale. C'est un membre du pouvoir qui y a été élu. Cela n'augure pas de lendemain meilleur par rapport à l'organisation des élections».

Si ces pourparlers n'ont qu'une valeur consultative pour le moment, la décision de l'Union européenne de ne pas déployer d'équipes pour surveiller le processus du vote au Gabon a bien été annoncée par ses représentants.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

La filiale du fabricant français Castel sous pression

La brasserie MOCAF, une filiale du fabricant français de bière Castel, est visée par des manifestations et des attaques depuis plusieurs semaines. Cette campagne survient juste après le lancement par la galaxie Wagner, groupe paramilitaire russe, d'une bière brassée à Bangui.



La brasserie Mocaf à Bangui, vue de l'intérieur

La guerre de la bière semble être déclarée en Centrafrique. Depuis plusieurs semaines, la brasserie MOCAF, qui fête ses 60 ans cette année, est visée par des manifestations et des attaques, accusant la filiale du groupe français Castel de financement du terrorisme.

La campagne a débuté juste après la mise sur le marché d'une bière brassée à Bangui par la galaxie Wagner. Et elle a contraint plusieurs officiels à prendre position. «Entre le

Centrafricain et cette bière, il y a plus qu'une histoire d'amour».

Cette déclaration est signée du maire de Bangui, Emile Gros Raymond Nakombo, qui s'est rendu il y a quelques jours dans les locaux de MOCAF, pour assurer selon lui «du soutien du chef de l'Etat et des institutions de la République». Autre visite: celle de la ministre du Commerce, Léa Koyasso Doum-

ta, venue plaider pour une «concurrence loyale», sans «sabotage ni diffamation».

Castel est sous le coup d'une enquête de la justice française pour complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, suite à une enquête publiée en 2021 par l'ONG The Sentry, accusant une autre de ses filiales, la sucrerie SUCAF, d'avoir payé l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC)

pour pouvoir continuer à opérer dans la province de la Ouaka, lorsque celle-ci était sous le contrôle des rebelles. Ancien numéro 2 de l'UPC, Hassan Bouba était nommé par l'ONG parmi les principaux bénéficiaires de cet accord. Celui qui est désormais ministre de l'Elevage et affiche sa proximité avec les Russes, s'est rendu dans la Ouaka pour accuser SUCAF et MOCAF de «ravitailler» les rebelles «en munitions, en carburant et en nourriture».

De sources locales, on note que cette campagne survient juste après le lancement par la galaxie Wagner, d'une bière brassée à Bangui, Africa Ti L'Or. Et on estime que des «actes de dénigrement» se multiplient pour inciter les entreprises françaises à quitter le pays, et à libérer des marchés pour ceux qu'on appelle les «nouveaux partenaires».

Gaule D'AMBERT

TCHAD

Les assassins présumés du maréchal Deby face à la justice

Au moins 450 combattants du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) arrêtés lors de la grande offensive de ce groupe armé qui avait coûté la vie à l'ancien Président Idriss Deby Itho en avril 2021. Ils comparaissent devant la Chambre criminelle de la Cour d'appel de N'Djamena, qui s'est déportée pour l'occasion à la prison de Klessoum.



Les rebelles du FACT assis à même le sol, après leur capture

Ce sont exactement 445 combattants du FACT qui sont sur le banc des accusés. Ils sont

poursuivis pour de nombreux chefs d'accusation dont l'assassinat du maréchal Idriss

Deby, le terrorisme, l'enrôlement d'enfants-soldats. Des crimes qui sont passibles

d'une peine pouvant aller jusqu'à la prison à vie. Pour l'un des avocats de la défense, Me Vounsia Vetada, il s'agit d'«une audience qui ne réunit pas les conditions pour un procès juste et équitable».

Les inculpés sont assistés par cinq avocats commis d'office qui n'ont eu accès aux dossiers de leurs clients qu'à partir du vendredi 10 février en soirée: soit au moins 89 dossiers par avocat. Impossible dans ces conditions de leur assurer une bonne défense, explique Me Vetada.

Le FACT, l'un des principaux mouvements politico-militaires tchadiens, avait lancé sa grande offensive depuis la Libye autour du 10 avril 2021.

AFRIQUE DE L'OUEST

Trois Etats envisagent de réintégrer la CEDEAO et l'UA

Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée, ont souhaité jeudi 9 février 2023, la levée de leur suspension par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine (UA).



Les représentants des trois Etats sous sanctions

Ils ont fait savoir à l'issue d'une rencontre de leurs ministres des Affaires étrangères à Ouagadougou, «ces trois pays ont convenu de mutualiser leurs efforts et d'entreprendre des initiatives communes pour la levée des mesures de suspension et autres restrictions» prises par la CEDEAO et l'UA.

Ils avaient été suspendus de ces deux organisations après les prises de pouvoir successives par des militaires en 2020, 2021 et 2022. Le Mali et la Guinée avaient en outre été soumis à d'autres sanctions, en partie levées depuis. Par la voix d'Olivia Rouamba, cheffe de la diplomatie burkinabé, les trois pays précisent: «Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne», les trois ministres «ont relevé la nécessité de conjuguer leurs efforts et ceux des pays de la sous-région et de la région pour faire face à ce fléau».

Mme Rouamba, le Malien Abdoulaye Diop et le Guinéen Morrisanda Kouyaté, «appellent à une mise en cohérence des actions au niveau régional, sur la base des efforts bilatéraux déjà mis en œuvre». Ils ont déploré «les sanctions imposées de façon mécanique qui ne tiennent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques». Ces sanctions «touchent des populations déjà meurtries par l'insécurité et les instabilités politiques, privent la CEDEAO et l'UA de la contribution des trois pays nécessaire pour relever les défis majeurs, et portent atteinte à la solidarité sous-régionale et africaine qui constitue le principe cardinal de l'intégration, de la coopération régionale et continentale».

Ils en appellent «à un appui technique et financier concret et conséquent aux efforts de sécurisation et à accompagner le processus de retour à un ordre constitutionnel», théoriquement prévu en 2024 au Mali et au Burkina Faso, en 2025 en Guinée.

La rencontre de Ouagadougou est intervenue deux jours après la visite mardi 7 février au Mali du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui a promis son aide «à la région sahélo-saharienne et même aux pays riverains du Golfe de Guinée». Les coups d'Etat survenus au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, et l'instabilité du Sahel en proie à la violence jihadiste, malgré le déploiement de forces internationales, ont balisé le chemin de la présence russe. Après le Mali, le Burkina a également été ensanglanté par les violences jihadistes. A l'instar de son voisin, il vient de demander le départ des 400 membres des forces françaises de son territoire, sans envisager la rupture des relations diplomatiques.

A.-P. MASSAMBA

Il était descendu jusque dans la province du Kanem, à quelque 300 km de N'Djamena. Mais, malgré le décès du Président Idriss Deby, annoncé officiellement le 20 avril 2021, alors qu'il se serait rendu au front pour encourager son armée, la rébellion du FACT avait été défaite et des centaines de ses combattants avaient été capturés. Le procureur de la République a parlé jeudi de plus de 500 combattants, dont des enfants soldats «capturés».

Par ailleurs, le leader du

FACT, Mahamat Mahdi Ali, a réagi à ce méga procès. Il s'est dit surpris de voir ses hommes dans le box des accusés alors que le Président de transition Mahamat Idriss Deby s'était engagé lors de la clôture du Dialogue national inclusif et souverain en octobre 2022, à libérer tous les prisonniers de guerre, «pour montrer notre bonne foi dans notre appel à la paix», avait-il alors expliqué.

G. D'A.

COOPERATION

La SFI entend soutenir le Congo dans les secteurs prioritaires du PND

La directrice régionale de la Société financière internationale (SFI), Mme Dahlia Khalifa, a échangé le 9 février 2023 avec Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé. La SFI entend accompagner le Congo dans les secteurs prioritaires du Plan national de développement (PND) 2022-2026.



Photo de famille

«Nous pensons qu'il y a un certain nombre de secteurs qui sont clés pour développer l'économie congolaise. Il s'agit des infrastructures, de l'énergie et de l'inclusion financière», a indiqué Mme Dahlia Khalifa.

La directrice régionale de la SFI et le ministre de la Coopération internationale ont également échangé sur l'identification des voies et moyens qui doivent permettre le renforcement de la collaboration entre le Congo et la SFI.

La SFI est une institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle fait partie de la Banque mondiale et a pour mission de promouvoir le développement économique et améliorer les conditions de vie des populations en favorisant l'essor du secteur privé dans les pays en développement.

«Nous nous y employons en créant de nouveaux marchés, en mobilisant d'autres investisseurs et en partageant notre expertise; avec à la clé des créations d'emplois et une hausse du niveau de vie, en particulier pour les personnes les plus pauvres», a ajouté Mme Dahlia Khalifa.

A.NK-K

AGRICULTURE

Dieudonné Marcel Nzemba, nouveau coordonnateur du PROVIDAC

La passation de service entre Dieudonné Marcel Nzemba, nouveau coordonnateur du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (PROVIDAC), et Benoît Ngayou, coordonnateur sortant, a eu lieu le 7 février dernier, au siège de l'unité de coordination du projet, à Brazzaville. Cette passation a été supervisée par Sylvère Etou-Mban Imba, conseiller administratif et juridique du ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale.



Dieudonné Marcel Nzemba et Benoît Ngayou échangeant les parapheurs

Le nouveau coordonnateur a souhaité gagner le pari de l'agriculture. Le projet déjà exécutoire concentre ses interventions sur quatre chaînes de valeurs que sont le manioc, le maïs, la volaille et les poissons, dans trois départements: la Bouenza, le Pool et les Plateaux, pour une durée de six ans.

Le PROVIDAC tient à promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement intégré des chaînes de valeurs agro-alimentaires au Congo. Spécifiquement, ce projet permettra l'amélioration des performances des chaînes de valeurs agricoles et l'amélioration d'un environnement des affaires propices à la promotion des petites entreprises agricoles rentables.

Le PROVIDAC vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à la diversification de l'économie du pays, avec un financement de la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant de 48 milliards de FCFA. Ce prêt a été approuvé par le conseil d'administration de cette institution financière africaine le 21 novembre 2019.

Les activités retenues pour 2023 sont prometteuses et susceptibles d'accroître et d'augmenter le taux de l'agriculture dans le PIB, jusque-là encore faible, à 2 %.

Philippe BANZ

GOVERNANCE

Le PNUD va financer les activités d'élaboration de la stratégie nationale de renforcement de la transparence...

Le Pr Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs a eu une séance de travail le 9 février 2023 à Brazzaville avec Opla Mensah Kumah, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les présidents de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) et de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Rechercher le financement des activités sur l'élaboration de la Stratégie nationale de renforcement de la transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption (SNRTRC) au Congo, tel a été l'objectif.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de travail annuel (PTA) 2022-2023 signé entre le Congo et le PNUD, le Gouvernement par l'entremise du ministère du Contrôle d'Etat, avait organisé les 11 et 12 octobre 2022, en partenariat avec la CNTR comme point focal, un atelier de concertation pour l'élaboration d'un Plan de renforcement de la Transparence, la Redevabilité et la lutte contre la Corruption. Cette rencontre avait pour objectifs: l'adoption d'une feuille de route sur l'élaboration et

la validation d'une stratégie nationale de renforcement de la transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption. Le Pr Jean Rosaire Ibara a indiqué que la disponibilité de cette feuille de route, est déjà actée et mise à la disposition du programme des Nations unies pour le développement des termes de référence sur l'élaboration de la SNRTRC au Congo. «Tenant compte des objectifs dans mon plan d'actions 2023, cette stratégie nationale une fois disponible, constituera un



Pendant la séance de travail

outil de travail devant guider le Gouvernement en matière de bonne gouvernance», a dit le ministre du Contrôle d'Etat. Quant à la recherche du financement de ce projet, il sollicite que le PNUD finance, outre la cérémonie d'ouverture des travaux, certaines phases du projet, conformément à l'esprit des termes de référence.

Le représentant résident du PNUD Opla Mensah Kumah a

confirmé que son institution va accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de la SNRTRC, techniquement et financièrement. «Le financement de ce programme doit concerner tout le monde: le Gouvernement au sens large, le PNUD et d'autres partenaires», a-t-il déclaré.

Aybienevia N'KOUKA-KOUDISSA

COORDINATION NATIONALE

Vers le 5^e Recensement général de la population et de l'habitation

Les membres de la coordination nationale ont tenu leur 3^e session ordinaire le 10 février 2023 à Brazzaville pour analyser l'état d'avancement des activités enclenchées, des défis encore d'actualité et son projet de recommandation. Au cours de cette session, ils ont approuvé la date du démarrage du dénombrement principal du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). Les travaux ont été présidés par Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan.



Après la 3^e session ordinaire de la coordination nationale

«Nous avons formulé des recommandations idoines pour la suite de la mise en œuvre du RGPH-5 en abordant efficacement les étapes restantes, notamment le dénombrement principal dont la date de démarrage a été validée pour être soumise au Premier ministre Anatole Collinet Makosso», a indiqué Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La ministre du Plan a relevé que les informations du RGPH-5 sont capitales dans l'exécution du Plan national de développement (PND) 2022-2026. «Dans le calendrier de réalisation du RGPH-5, nous arrivons à la phase critique où le dénombrement principal de la population ne peut être indéfiniment retardé au risque de réduire à néant tous les efforts humains et financiers déployés à ce jour», a-t-elle souligné.

Evoquant l'état d'avancement de la mise en œuvre du RGPH-5, le directeur de l'Institut national de la statistique (INS), Gaspard Symphorien Mbou, a fait savoir

que son institution était entrain de traiter les dossiers retenus après la publication des avis à manifestation d'intérêt de décembre 2022. «Les superviseurs et les agents recenseurs retenus vont suivre une formation. Celle-ci sera suivie par les étapes suivantes de l'opération notamment le dénombrement, l'enquête censitaire, la publication des résultats préliminaires et les analyses approfondies», a-t-il dit. Les activités préparatoires du RGPH-5 commencées en 2017, ont débouché sur l'organisation réussie de la cartographie censitaire, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, dont les résultats ont fait l'objet d'un partage d'expérience au niveau international.

Le Congo dispose d'une base de données cartographiques, d'un fichier national des localités géoréférencées et d'une base d'échantillonnage fiable pour les enquêtes nationales.

Jacqueline MAKAYA

FORÊTS

Conférence annuelle des directeurs départementaux de l'économie forestière

Le ministère de l'Economie forestière a organisé, au profit de l'ensemble des douze directions départementales et des directeurs divisionnaires, sa conférence annuelle pour de nouvelles approches de planification des activités et des missions de contrôle. Les travaux se sont tenus à Brazzaville, du 7 au 9 février 2023. Ils ont été ouverts par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, et clôturés par Pierre Tati, son directeur de cabinet, en présence de Joseph Moubouliou, directeur général de l'Economie forestière, et Arnel Baudouin Tsiba-Ngolo, coordonnateur du programme d'appui au changement organisationnel (PACO) pour la mise en œuvre de l'APV-FLEGT, sous la modération de l'expert, le Dr Mamy Raboanarijaona.



Mme Rosalie Matondo (au milieu) avec les directeurs départementaux

Les discussions ont été focalisées sur des initiatives à résultats rapides (IRR) pour faire face aux nombreuses difficultés qui persistent, notamment sur les aspects procéduriers et comportementaux. Globalement, l'objectif de cette conférence a permis le partage d'expérience entre les directeurs départementaux et les responsables centraux, ainsi qu'avec d'autres experts du ministère pour réfléchir sur le bilan et les défis de la mise en œuvre du plan de changement organisationnel et sur les défis liés aux nouvelles thématiques.

Au cours de leurs échanges, les participants ont accordé une attention particulière à des sujets comme l'appropriation des principales innovations de la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier, l'intériorisation du processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'aménagement, le suivi rigoureux de la mesure interdisant l'exportation des bois en grumes au Congo, l'observation de la discipline au sein de l'administration forestière et l'appropriation de la gestion axée sur les résultats.

«L'année 2023 est fixée pour le parachèvement de tous les préalables et prérequis nécessaires à l'implémentation effective de la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier en république du Congo. A cet égard, vous êtes tenus de vous armer au quotidien de tous les atouts nécessaires au bon fonctionnement des structures déconcentrées que vous animez. En d'autres termes, il vous faut faire peau neuve, sortir de la routine, se dévêtir des mauvaises pratiques, s'arrimer à la modernité et faire montre de créativité» a déclaré Mme Rosalie Matondo à l'ouverture des travaux. Clôturant la conférence, Pierre Tati a reconnu que la tenue de la conférence a été très opportune. «Nous devons focaliser nos efforts et nos énergies sur des axes prioritaires au cours de cette année pour des résultats très éclatants», a-t-il conclu.

Philippe BANZ



**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**



**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)**

I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du PADEC.

II- Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, il s'agira entre autres pour le consultant de:

- Établir un bilan global du projet;
- Conduire une analyse évaluative du projet;
- Produire un rapport d'achèvement définitif du projet qui mettra en exergue l'ensemble des réalisations du projet, soulignera les insuffisances de sa mise en œuvre et présentera l'évaluation finale de l'impact du PADEC sur les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes.

III- Qualifications requises

Le (la) candidat (e) doit avoir:

- un profil d'économiste, d'ingénieur, de socio-économiste ou de toute discipline équivalente (au moins Bac+5)
- dix (10) ans d'expérience au moins à l'international en matière de formulation et d'évaluation de programmes et projet de développement et avoir une connaissance des chaînes de valeur et des fonds à coûts partagés;
- déjà élaboré au moins trois (3) rapports d'achèvement de projets ou procéder à la revue qualité des rapports d'achèvement dûment approuvés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, Union européenne...);
- des connaissances en Gestion financière, en passation des marchés et/ou dans la mise en œuvre des Projets de Développement;
- une bonne connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats relatifs aux projets de développement;
- des compétences dans le domaine de gestion et de l'évaluation de projets financés par les institutions internationales;
- une expérience de travail dans la zone d'intervention du projet.

IV- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant:

une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 février 2023 à 16H00, heure locale avec la mention: «Avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement du PADEC».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet
PADEC
12 Rue Duplex /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/
06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 février 2023

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU



**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°001-SC/MASSAH/PL-SFS/UGP-2023**

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER
L'AUDIT FINANCIER DES EXERCICES 2022 ET 2023 DU PROJET LISUNGI
SYSTEME DE FILETS SOCIAUX**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce crédit pour financer le contrat de service de consultant relatif à l'audit financier des exercices 2022 et 2023 du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation d'un audit des exercices 2022 et 2023 qui sera conforme aux normes internationales d'audit et qui donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance. Il s'agit de vérifier la conformité aux accords de financement et aux règles et procédures de la Banque Mondiale, en ce qui concerne notamment : (i) la gestion des ressources de la Banque et celle des autres sources externes éventuelles; (ii) le processus de passation, de gestion des marchés; (iii) la préparation des états financiers et la gestion des comptes spéciaux; (iv) l'exécution des dépenses et des transactions financières; (v) la gestion

des biens du projet.

3. L'Unité de Gestion du Projet invite les cabinets d'audit intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent être des cabinets d'audit et d'expertise comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF (copie attestation ou certificat d'affiliation), et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale et acceptable par l'IDA. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (référence des prestations similaires).

4. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des consultant sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui

met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

5. Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

6. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 février 2023 à 13H00 et porter la mention: AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER DES EXERCICES 2022 ET 2023 DU PROJET LISUNGI SYSTEME DE FILETS SOCIAUX.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux: de 8H00 à 16H00 heures locales.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante :

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA, Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

Adresse: Ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo).

Fait à Brazzaville, le 08 février 2023

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Catholic Relief Services (CRS) fait don de matériel informatique

Dans le cadre du partenariat entre le secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et Catholic Relief Services (CRS) le Secours catholique américain qui est une ONG internationale qui apporte son appui dans plusieurs domaines, notamment aux populations vulnérables et aux Eglises locales, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo a réceptionné jeudi 9 février 2023, un lot d'ordinateurs portables LAPTOP HP, DESKTOP HP/MINITOR/ECRAN et de clés USB Wifi.

Ce don vient appuyer les efforts consentis par la Conférence épiscopale du Congo comme structure d'Eglise. La cérémonie de remise

de ce don a eu pour cadre le secrétariat général de la CEC, en présence de Mme Doris Dallia Mboundou, représentante de M. Amakala Constantin Sodio, représen-



Le président de la CEC signant le protocole de réception

tant résident de CRS Congo; des abbés Brice Armand Ibombo et Lambert Kionga, respectivement, secrétaire général et secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC. Pour Mme Doris Dallia Mboundou, il s'agit de couronner et d'accompagner l'œuvre de l'Eglise catholique dans le renforcement de ses capacités. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié CRS pour ce geste significatif, car c'est une œuvre d'accompagnement de l'Eglise, de ce qui a été déjà fait et de ce qui se fera dans l'avenir.

A signaler que CRS n'en est pas à son premier geste. Déjà, par le passé, il a procédé à l'installation du numérique dans la salle des évêques en Visio conférence; l'octroi d'un groupe électrogène au secrétariat général; le financement de certains projets de diocèses. Tout récemment, le CRS a organisé un atelier sur la gestion du patrimoine de l'Eglise, à laquelle avait pris part tous les évêques du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou réceptionnant le don des mains de Mme Doris Dallia Mboundou



perts par la voie du professeur Jean-Paul Messina ont rassuré les évêques de l'évolution du travail à ce niveau. Sous peu, une première mouture pourra être soumise aux évêques pour validation et avant la fin de l'année, le document final pourra être imprimé aux presses de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) à Yaoundé, au Cameroun. L'autre point qui a dominé la ré-

et réaffirmé leur position sur la préservation des fondamentaux de la famille, celle voulue par Dieu, et du mariage qui reste une union entre l'homme et la femme, et non entre deux personnes du même sexe. Comme par le passé, les évêques réunis à Brazzaville ont fustigé cette campagne mondiale qui ne cesse de propager de nos jours certaines idéologies hostiles aux valeurs prônées par l'évangile. Pendant leurs travaux, les évêques membres du Conseil permanent ont reçu la visite d'Edgard Nguesso, conseiller du Président de la République, directeur du Domaine présidentiel, qui est venu leur faire les civilités. A leur tour, les évêques ont imparti la bénédiction à leur hôte en vue de le confirmer dans sa foi de chrétien et dans ses responsabilités au service du bien commun.

ACERAC

Le Conseil permanent a planché sur les résolutions de l'Assemblée plénière

Réunis du 6 au 12 février 2023 à leur siège à Brazzaville, les évêques membres du Conseil permanent de l'Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC) ont abordé une série de questions liées à la vie de leur institution. Aidés par les experts, les présidents des six Conférences épiscopales de la sous-région ont passé au peigne fin certaines résolutions issues de la XII^e Assemblée plénière tenue du 17 au 24 juillet 2022 à Mongomo, en Guinée équatoriale, qui a réfléchi sur le thème: «Le phénomène des migrations des jeunes: le cas de l'Afrique centrale».

Ouverts officiellement mardi 7 février par Mgr Edmond Djitangar Goetbe, archevêque de N'Djamena, président de la Conférence des évêques du Tchad (CET), président en exercice de l'ACERAC, les travaux du Conseil permanent de l'ACERAC se sont déroulés dans un climat de communion et de fraternité. Ils ont permis aux participants de revisiter à travers certains points saillants, la XII^e Assemblée plénière tenue en Guinée équatoriale, après deux ans de report imposé par la pandémie du COVID-19.

Au cours des assises, les participants ont examiné plusieurs projets dont celui portant sur la création d'un Centre d'archivage ecclésiastique des six Conférences épiscopales composant leur association et celui de l'élaboration d'un guide pastoral pour les migrants conformément aux recommandations de la XI^e rencontre triennale de l'ACERAC. Concernant le premier projet, les participants ont, après débat, convenu de baser le Centre d'archivage à Brazzaville, initialement prévu à Yaoundé. En effet, la capitale congolaise présente plusieurs

atouts grâce à l'implantation du siège de l'institution. Pour ce qui est du guide pastoral pour les migrants, les participants se sont fixé une échéance pour examiner le questionnaire soumis par Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, à qui avait été confié la responsabilité d'élaborer ce guide. Ainsi, dans les prochaines semaines, une réunion de travail regroupera à Douala les membres délégués par chaque Confé-



Le président de l'ACERAC dirigeant les travaux

Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la CEC de présenter ces dossiers

suivi du travail, avec efficacité. Concernant l'hôtel Saint François de Paule qui abrite le

flexion des évêques membres du Conseil permanent est celui du prochain synode sur

la synodalité dont la tenue au niveau continental aura lieu du 1^{er} au 6 mars 2023 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Sur cette question, les évêques ont manifesté leur préoccupation

En marge de leurs travaux, les participants ont été reçus à l'archevêché de Brazzaville, et ont eu droit à la visite de la tombe du vénéré cardinal Emile Biayenda dans la cathédrale Sacré-Coeur. Ils ont par ailleurs visité les appartements de ce serviteur de Dieu victime de l'intolérance des siens, qui repose depuis le 27 mars 1977 dans la cathédrale de Brazzaville.

Clôturant les travaux, Mgr Edmond Djitangar a salué le bon esprit qui y a prévalu et l'hospitalité légendaire qui a toujours caractérisé les rencontres de l'ACERAC.

Notamment l'organisation mise en place par l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'ACERAC et son équipe.

Aristide Ghislain NGOUMA



De g. à dr.: Mgr Edmond Djitangar Goetbe, Edgard Nguesso et l'abbé Antonio Mabilia,

rence épiscopale dans le cadre de la rédaction du document. Les dossiers portant sur la révision des statuts et commissions de l'ACERAC confiés à la Conférence épiscopale du Congo (CEC), ont permis à Mgr Bienvenu Manamika

aux participants dans leur nouvelle ossature. Il s'agit notamment de la réactualisation de certaines dispositions du cadre juridique de l'association et de la répartition par Conférence des différentes commissions pour un meilleur



Mgr Djitangar remettant un présent à son hôte

siège de l'ACERAC, les participants ont examiné le rapport d'exploitation exercice 2022 de cet établissement. Quant aux actes de la dernière Assemblée plénière, les ex-

la synodalité dont la tenue au niveau continental aura lieu du 1^{er} au 6 mars 2023 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Sur cette question, les évêques ont manifesté leur préoccupation

LISTE DES COMMISSIONS DE L'ACERAC

- Enfance et Jeunesse;
- Santé et Caritas;
- Justice et Paix;
- Migrants et Education catholique;
- Famille;
- Communication et Médias

ABBE ALPHONSE TATY MBOUMBA:

Les chrétiens doivent prendre au sérieux leur mission de témoins du Christ

Ancien secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), de 2001 à 2012 et actuel curé de la paroisse Sainte Face de Jésus de Faubourg, dans le 4^e arrondissement Loandjili, doyen du clergé de Pointe-Noire, l'abbé Alphonse Taty Mboumba a accordé une interview à La Semaine Africaine dans laquelle, il invite les chrétiens à prendre au sérieux leur mission de témoins du Christ.

***Après dix ans passés à l'étranger, vous venez d'être nommé curé de la paroisse Sainte Face de Jésus. Que ressentez-vous ?**

** J'ai souvent eu la grâce de servir ailleurs, et après tant d'années passées à l'étranger, je suis rentré au bercail. J'ai été pour l'Eglise: «Prêtre Fidei Donum». C'est le titre et le thème de l'Encyclique publiée le 21 avril 1957, par le pape Pie XII, dans laquelle, il demandait aux évêques d'autoriser leurs prêtres diocésains à répondre aux appels des missions des autres Eglises ou diocèses, permettant donc aux prêtres diocésains d'exercer leur mission ailleurs, tout en restant attachés à leurs diocèses d'origines. Prêtre «Fidei Donum», je l'ai été en Italie, en Autriche et en France, dans les diocèses de Coutances et de Pontoise.

***Etes-vous satisfait de votre passage au secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo ?**

** En douze ans comme secrétaire général de la CEC (d'octobre 2001 à septembre 2012), j'ai fait beaucoup de choses. A ce titre, j'ai été emmené à assurer conjointement l'intérim du secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), au moment du décès de son secrétaire général, et celui du directeur national des Œuvres pontificales missionnaires (OPM) du Congo lorsque Mgr Bernard Nsayi était tombé malade. Au moment de mon départ en 2012, au cours de la passation de service, un des trois évêques délégués par la CEC m'a dit ceci: «Alphonse, je t'adresse mes félicitations pour le travail si précieux accompli. C'est rare pour un secrétaire général d'une telle structure de s'en aller sans reproche, au bout de quatre mandats d'affilés». C'est pour dire que je suis satisfait de mon passage au secrétariat général. Je laisse le soin aux autres et à l'histoire de juger mon bilan.

***Quelle lecture faites-vous des cinquante ans de la CEC ?**

** Ce jubilé d'or a eu pour thème: «Conférence épiscopale 50 ans au service de la mission: Allez donc, de toutes les nations faites des disciples». J'ai la même lecture que celle faite par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général actuel, je cite: «En 50 ans d'existence, notre Conférence épiscopale a grandi, nous sommes passés de trois diocèses à neuf, avec neuf évêques diocésains dont trois archevêques, six évêques et trois Provinces ecclésiastiques». Je suis d'accord de la mission évangélique de la CEC comme le dit son secrétaire général: «les évêques réunis en conférence épiscopale n'ont fait qu'annoncer au peuple congolais tout entier, particulièrement aux fidèles catholiques du Congo, la joie de l'évangile, selon la mission reçue du Christ et selon les orientations du Magistère de l'Église». La célébration de ce cinquantenaire n'est qu'un nouveau point de départ pour la plus grande gloire de Dieu.

***En mai prochain, l'Eglise du Congo célébrera ses 140 ans d'évangélisation. Pour quel bilan ?**

** Je suis un théologien eschatologue, aujourd'hui et plus que jamais mis en demeure de répondre à la question de foi que pose le théologien Pierre Grelot dans ses œuvres: «La mort, le jugement, le ciel ou l'enfer? Que peuvent signifier aujourd'hui les mots qu'emploient les chrétiens pour parler des fins dernières? Que peuvent-elles suggérer dans le monde contemporain?». Un autre théologien, Jacques Perret attire notre attention sur cette question en ces termes: «Le chrétien se sait à une vie sans fin. Serait-il déplacé d'y réfléchir? Ce qui s'accomplit là, mérite d'aimer la vie présente». En tant que théologien, je

dirais ceci: l'apôtre Jean identifie la vie éternelle avec la plénitude d'amour: «je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai connaître pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux» (Jn 17, 26). Cette identification s'explique ainsi: vu que Dieu est amour (1 Jn 4,8), si la vie éternelle est la communion avec son être, elle ne peut pas avoir un autre contenu que l'amour.

NECROLOGIE

MM. Gilbert Gex N'kouka, Frédéric Loufoukou et famille Kikouimba, ont la profonde douleur d'annoncer aux enseignants retraités, amis et connaissances, ainsi qu'aux membres de l'Archiconfrérie du Saint Esprit de la paroisse Sainte Trinité de Tchimaghi, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, le décès de notre père, frère et oncle, Martin MASSENGO, ancien chef de personnel à la direction départementale de l'Enseignement de Pointe-Noire. Décès survenu à Brazzaville, le lundi 6 février 2023, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient à Madibou, le 8^e arrondissement de Brazzaville, quartier Ngoko, référence arrêt de bus petit marché.

La famille Kikouimba



Abbé Alphonse Taty Mboumba

***Vous venez de participer à la retraite spirituelle du Temps de l'Avent à Liambou. Que dites-vous ?**

** La retraite spirituelle à Liambou a été pour moi un temps fort spirituel, une sorte de désert, d'où j'ai puisé des forces spirituelles nécessaires, pour aborder comme il se doit cette nouvelle étape de ma vie presbytérale: mon retour au bercail dans le contexte du début de mon ministère dans cette belle paroisse «Sainte-Face» de Loandjili-Faubourg, Songolo, Siafoumu et Mongompuku: des quartiers populaires qui contrastent avec mes terres de mission en Normandie, dans le nord Cotentin et dans la région parisienne, dans le Val-d'Oise.

***Au regard des défis actuels, y a-t-il une urgence à organiser l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques de Pointe-Noire ?**

** Le défi essentiel est l'unité du clergé. Pour le clergé, comme pour l'ensemble du peuple de Dieu, Fraternité

et Synodalité demeurent un but à atteindre tous les jours. Le peuple de Dieu doit tout attendre de cette assemblée parce que c'est une chance inouïe pour notre archidiocèse de répartir sur de nouvelles bases. C'est une chance inouïe puisqu'un évêque qui arrive et qui commence par faire asseoir les gens, je pense qu'il faut la saisir, c'est valable pour le peuple de Dieu et surtout pour les prêtres.

REMERCIEMENTS

Le colonel Chryster Serge Stanislas Oyoua; le lieutenant-colonel Destaing Platini Oyoua et Papy Esther Oyoua Angoulou, respectivement chef des opérations de la Zone militaire de défense N°1 à Pointe-Noire; commandant de la brigade de gendarmerie d'Igné et inspecteur du trésor et famille, remercient très sincèrement les frères d'armes, les amis et connaissances, qui les ont soutenus lors de la dure épreuve qui les a frappés, avec la disparition le mardi 31 janvier 2023 à Brazzaville, de leur père Boniface OYOUNA, porté en terre le vendredi 10 février 2023 au cimetière du centre-ville de Brazzaville. L'inhumation a été précédée de la messe des funérailles en l'église Saint Esprit de Moundali. Que tous trouvent par ces mots l'expression de notre amour et de notre gratitude! Puisse le bon Dieu nous protéger!

Papa, merci pour tout!

***Mgr Miguel Angel Olaverri Arroniz sera bientôt admis à la retraite. Avez-vous un commentaire en tant que doyen du clergé diocésain ?**

** La nomination d'un évêque est un moment fort dans la vie d'un diocèse. C'est aussi l'occasion de prier pour ce pasteur appelé à être un témoin de foi et de charité au service de ses fidèles et de l'Eglise. Une manière de préparer son cœur à l'accueillir comme celui que le Seigneur a choisi pour le diocèse. Il faut attendre la nomination du nouvel évêque en veillant dans la foi. C'est dans la logique de ce qu'écrit Matthieu à propos de l'avènement du Seigneur: «Veillez, puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra» (Mt 24,42), comme pour dire: Veillez, puisque vous ne savez pas quel jour le nouvel évêque sera nommé par le Saint-Père. Veiller signifie vivre dans la foi, la repentance, l'amour et la Sainteté. Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez des hommes, fortifiez-vous (1 Co 16,13). Comme les Corinthiens, nous autres prêtres et laïcs, devons prendre garde de ne pas nous fourvoyer dans des discours partisans. Nous devons être fermes dans le Seigneur pour ne pas être ébranlés. Nous devons agir courageusement et avec force pour résister au diable.

Propos recueillis par Séverin MOUCE
Correspondant de Radio Vatican à Pointe-Noire



7^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A

Jésus appelle à la non-violence

Textes: Lv 19,1-2.17-18; Ps 102 (103); 1 Co 3,16-23; Mt 5,38-48

Dans la première lecture de ce dimanche, le Seigneur nous invite à être tous saints, car Lui-même est saint. «Soyez saints, car moi, Yahvé votre Dieu, je suis saint». Cet appel à la sainteté, correspond à la législation du temple de Jérusalem avant l'exil de Babylone. Israël doit être un peuple saint, parce que Dieu l'a choisi comme un peuple à part qui ne peut pas agir et vivre comme les autres peuples. Il bénéficie de la présence de Dieu qui le sanctifie tous les jours. Et pour assurer la cohésion, il ne doit pas y avoir des injustices, pas de diffamation du prochain. En conclusion, Dieu l'invite à l'amour du prochain signifié ici par le compatriote. L'amour ici est opposé à la haine qui est destructrice des liens sociaux.

La sainteté à laquelle nous sommes appelés, demande le surpasement de la justice des pharisiens pour être «parfaits comme votre père céleste l'est». Ce en surpassant la justice des pharisiens et non dans l'observance des lois que réside la perfection. Dans ce sens, la loi du talion représentait déjà une limitation de la vengeance telle que Lamek chantait: «Caïn sera vengé sept fois, et Lamek soixante-dix-sept fois» (Gn 4,24).

Aujourd'hui Jésus nous propose le principe de la non-résistance au mal si nous voulons que nous soyons parfaits comme notre Dieu est parfait. Nous connaissons bien l'influence de ce texte de Jésus sur Gandhi, Martin Luther King qui chantaient la non-violence. On ne saura jamais résoudre tous les problèmes par la violence.

A chacun de nous d'interroger sa conscience pour savoir combien de fois nous avons pu résoudre un problème par la violence; sur la manière dont nous serons lumière et sel pour les autres tel que Jésus nous a demandé d'être dimanche passé.

La formule «tu haïras ton ennemi» ne se trouve pas comme telle dans la loi de Moïse. Elle correspond cependant aux injonctions répétées de n'avoir aucune relation avec les Cananéens. A l'époque de Jésus, la règle des Esséniens prescrivait d'aimer tous les fils de lumière selon le sort qui leur est échu dans le conseil de Dieu, et de haïr tous les fils des ténèbres.

Jésus supprime cette ancienne loi de la vengeance et introduit la loi de la non-rétaliation. Jésus nous dit: ne pas riposter au méchant: mais si quelqu'un te gifle sur la joue droite... Si quelqu'un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique... Jésus nous montre le comportement d'une société civilisée.

Le chrétien ne doit pas se cramponner sur ses droits. Le chrétien est celui qui oublie qu'il a des droits à défendre. Notre évangile d'aujourd'hui n'est pas sans risque, celui d'aimer nos ennemis.

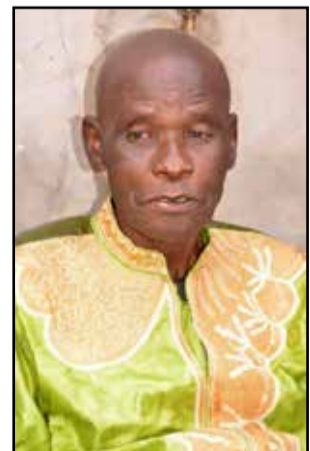
Lorsque Jésus nous demande «aimez vos ennemis», il ne nous dit pas de laisser faire, d'accepter ou de consentir au mal qui est fait. Cela ne serait que démission. Aimer ses ennemis, ce n'est pas la même chose que d'aimer le mal en lui-même. Le livre du Lévitique, dont nous lisons un extrait en première lecture, précise bien: «tu n'auras aucune pensée de haine contre ton frère. Mais tu n'hésiteras pas à réprimander ton compagnon, et ainsi tu ne partageras pas son péché». Nous avons ici l'annonce d'une distinction dans l'éthique chrétienne: la différence entre le mal qui est fait, et la personne qui le commet. Nous ne devons pas réduire la personne au mal qu'elle aurait commis. La personne est toujours plus grande que le mal qu'elle a commis. C'est ce qui poussait Saint Augustin à dire: «Le mal que tu commets, je le déteste, mais toi, je t'aime».

La requête que Jésus nous fait de pardonner aux ennemis, ne nous acquitte pas, ne nous décharge pas, de la prudence et du principe de précaution: il est légitime et indispensable de protéger les plus faibles, et même les autres, du pouvoir du mal dans toutes les mesures de nos capacités. Il reste de notre devoir de travailler à la neutralisation des forces mauvaises et criminelles. Nous ne sommes pas autorisés à laisser faire le crime, s'il est en notre pouvoir de le combattre et de faire en sorte qu'il cesse. Ce que nous demande Jésus n'est pas une soustraction aux devoirs que chacun porte envers la loi. Il nous est demandé de ne pas laisser faire le mal, mais de le prévenir et de le sanctionner quand cela nous est possible.

Père Carlos CORREIA, Sss
(Pointe-Noire)

REMERCIEMENTS

Le colonel Chryster Serge Stanislas Oyoua; le lieutenant-colonel Destaing Platini Oyoua et Papy Esther Oyoua Angoulou, respectivement chef des opérations de la Zone militaire de défense N°1 à Pointe-Noire; commandant de la brigade de gendarmerie d'Igné et inspecteur du trésor et famille, remercient très sincèrement les frères d'armes, les amis et connaissances, qui les ont soutenus lors de la dure épreuve qui les a frappés, avec la disparition le mardi 31 janvier 2023 à Brazzaville, de leur père Boniface OYOUNA, porté en terre le vendredi 10 février 2023 au cimetière du centre-ville de Brazzaville. L'inhumation a été précédée de la messe des funérailles en l'église Saint Esprit de Moundali. Que tous trouvent par ces mots l'expression de notre amour et de notre gratitude! Puisse le bon Dieu nous protéger!



Papa, merci pour tout!



**Organisation
mondiale de la Santé**

Bureau de la Représentation au Congo

BP: 2465; Tél: (242) 663 83 29 - Brazzaville

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'APPUI A L'INTRODUCTION DE LA VACCINATION A LA NAISSANCE CONTRE L'HEPATITE B ET DE LA DEUXIEME DOSE DU VACCIN POLIO INJECTABLE DANS LE PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

1. Contexte & justification

Les pays membres de l'OMS se sont souscrit à l'éradication de la Poliomyélite et ont réaffirmé cet engagement en 1996 à Yaoundé. Depuis 1997, ils organisent des activités en rapport avec cet objectif d'éradication de la poliomyélite (activités de vaccination supplémentaires, renforcement de la surveillance et de la vaccination de routine).

Conformément à la Stratégie finale d'éradication de la poliomyélite 2019-2023, le retrait du vaccin antipoliomyélique oral (VPO) reste l'un des objectifs à atteindre pour parvenir à éradiquer tous les poliovirus, sauvages ou dérivés de souches vaccinales. Pour préparer le retrait total du VPO, l'OMS a recommandé en 2013 que tous les pays introduisent au moins une dose de VPI dans leur calendrier de vaccination systématique pour fournir une base immunitaire contre une paralysie due au poliovirus circulant de type 2 dérivé de souche vaccinale (PVDVc2) et pour renforcer l'immunité contre les poliovirus de type 1 et de type 3. Cette étape importante a été réalisée en avril 2019 par les 194 États membres de l'OMS.

L'introduction d'une deuxième dose du vaccin polio injectable (VPI2) a été recommandée par l'OMS pour pouvoir retirer totalement le VPO tout en offrant un niveau de protection plus élevé contre les PVDVc2 qui circulent actuellement et qui représentent un risque dans de nombreuses régions du monde.

En république du Congo, le vaccin contre l'hépatite B et le VPI sont utilisés par le Programme Elargi de Vaccination (PEV). Le vaccin contre l'hépatite B utilisé est contenu dans le vaccin pentavalent dont l'administration commence à partir de 2 mois, ce qui ne permet pas de protéger les enfants de la naissance à 2 mois. Le VPI est administré en une seule dose en complément aux doses administrées par voie orale.

Pour répondre aux recommandations de l'OMS et avoir une bonne protection d'enfants contre le virus de l'hépatite B et les polio virus, l'OMS Congo en partenariat avec le ministère de la santé recrute un consultant pour appuyer l'introduction de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B et la VPI2 dans le PEV

2. Description des tâches :

Sous la supervision générale du Représentant de l'OMS Congo et la supervision technique du Point focal vaccination et maladies évitables par la vaccination du bureau de l'OMS, le titulaire devra accomplir les tâches suivantes :

Fournir des conseils et un soutien technique aux pays dans la détermination et la mise en place de politiques pour l'introduction de la vaccination à la naissance contre l'hépatite B et de la deuxième dose de vaccin polio injectable (VPI2) :

- o Diffuser les documents de politique et d'orientation de l'OMS au ministère de la santé du Congo ;

- Aider le ministère de la santé à élaborer et adapter/mettre à jour des documents d'orientation politique, des normes, des standards et des protocoles pour l'introduction de la vaccination à la naissance contre l'hépatite B et du VPI2.

- Fournir une expertise technique pour la mise en oeuvre des normes, standards, lignes directrices et protocoles adoptés/adaptés pour l'introduction de la vaccination à la naissance contre l'hépatite B et du VPI2 :
- o Renforcer la capacité du ministère de la santé à évaluer le fardeau de l'infection au virus de l'hépatite B (VHB) et de la poliomyélite et de leurs complications ;

- Soutenir l'estimation de l'impact potentiel et de la rentabilité de l'introduction de la vaccination à la naissance contre l'hépatite B et du VPI2 ;

- Fournir un soutien technique pour l'élaboration de plans de travail et de propositions budgétaires, selon les besoins, y compris un soutien pour l'élaboration et la soumission de demandes à GAVI pour un soutien financier et logistique ;

- Fournir un soutien à l'élaboration du plan de mise en oeuvre pour l'intro-

duction de la vaccination à la naissance contre l'hépatite B et le VPI2.

- Soutenir la planification, les prévisions de vaccins, l'évaluation de l'état de préparation du ministère sur la logistique ;

- Soutenir les activités de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale.

- Fournir une assistance technique pour la coordination et le renforcement du partenariat o Soutenir le développement de partenariats avec les départements de santé maternelle, infantile pour lutter contre les maladies évitables par la vaccination en plus d'autres interventions ;

- Fournir des conseils et des orientations aux partenaires du ministère, conformément aux résolutions de l'OMS relatives à l'introduction de nouveaux vaccins.

- Soutenir les évaluations post-introduction des vaccins (PIE) contre le VHB et la polio 6 à 12 mois après le lancement ; o Soutenir les pays dans la planification, la réalisation d'exercices PIE, la mise en oeuvre et la communication des recommandations des PIE.

- Contribuer à la mobilisation des ressources pour un déploiement de qualité du vaccin contre le VHB et le VPI2 ; o Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies de mobilisation des ressources et de plaidoyer etc.)

3. Qualifications requises

Éducation:

Essentiel: Diplôme de médecine et / ou avec une formation en santé publique, épidémiologie ou maladies infectieuses ou transmissibles.

Souhaitable: Spécialisation en santé publique et/ou en vaccinologie.

Expérience:

Essentiel:

- Un minimum de 5 ans d'expérience nationale dans l'introduction de nouveaux vaccins et les activités connexes ;

- Expérience en gestion de projet, analyse et développement d'outils de renforcement des capacités.

Souhaitable :

- Une expérience de travail diversifiée dans le secteur privé, des ONG, d'autres agences des Nations Unies ou des agences gouvernementales liées à la santé sera un avantage ;

- Expérience dans la coordination de programmes de vaccination et d'introduction de nouveaux vaccins.

4. Profil du candidat

Grade de NOC: le Barème des Nations Unies pour les consultants au Congo sera utilisé.

Durée de la consultation : Elle sera de trois mois

Lieu d'affectation : Brazzaville avec des missions dans le département du pays.

Date de publication : 16 février 2023

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation, le CV et les justificatifs des diplômes doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le Vendredi 28 mars 2023 à 14h00.

N.B. : l'OMS est un espace non-fumeur. L'Organisation ne recrute pas de consommateurs de tabac sous quelque forme que ce soit.

L'OMS ne tolère aucune forme d'exploitation sexuelle, d'abus, ni de harcèlement sexuel dans le cadre de ses activités.



Organisation
mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo

BP: 2465; Tél: (242) 663 83 29 - Brazzaville

SOFTWARE DEVELOPER AND DATA MANAGER

Description des tâches

Sous la direction du conseiller en gestion de l'information sanitaire et sous la supervision directe du Responsable du Data Center, le développeur du logiciel et le gestionnaire de données effectuera les tâches suivantes :

- Développer, maintenir et améliorer les bases de données, où qu'elles se trouvent, tout en maintenant les normes de qualité des données conformément aux règles et procédures

- Interagir avec les épidémiologistes et d'autres disciplines au sein du programme et au-delà, et les soutenir sur les questions liées à l'accès et à la gestion des données, y compris la production de produits d'information et de rapports qui peuvent être archivés et publiés via les bases de données du programme

- Collaborer avec le personnel des projets pour organiser et publier des bases de données en utilisant des interfaces et des langages Web de base, en utilisant des visualisations sur le Web des données spatiales et des cartes

- Travailler avec les responsables de programme concernés de chaque domaine de programme pour concevoir, développer et maintenir des processus d'échange de données, des interfaces et des mécanismes avec les États membres et les points focaux de collecte de données

- Travailler avec d'autres membres du personnel du programme et des partenaires pour saisir, partager et publier des informations pertinentes périodiquement et systématiquement pour un examen, une planification et une évaluation continues des activités du programme

- Concevoir, développer, intégrer et mettre en œuvre des systèmes d'architecture d'entreprise et des spécifications techniques logicielles en fonction des exigences commerciales et maintenir la documentation des systèmes et des logiciels afin de faciliter les activités de maintenance et de mise à niveau

- Appliquer les méthodologies de développement logiciel comme indiqué par le responsable de zone de programme pour coder, tester, déboguer, mettre à niveau et modifier les systèmes logiciels et composants logiciels nouveaux et existants

- Elaborer et fournir un rapport mensuel sur l'état du développement de logiciels décrivant le développement des activités ci-dessus et tout problème pouvant survenir

- Former et travailler avec les utilisateurs finaux et le personnel interne pour la conception de rapports et de tableaux de bord, la résolution en temps opportun des problèmes d'application et le développement de nouvelles applications / composants logiciels

- Effectuer d'autres tâches comme assigné

Qualifications requises

Diplômes

Indispensable: diplôme universitaire (Licence ou Master) en informatique (en systèmes d'information ou en technologie de l'information)

Souhaitable :

Expérience

Indispensable: trois ans d'expérience minimum dans la conception et le développement d'applications Web et la gestion de bases de données

Souhaitable :

Expérience

* Solide expérience dans la conception et la mise en œuvre d'applications logicielles au niveau de l'entreprise (modélisation et documentation), y compris des connaissances et une expérience des méthodologies de développement du cycle de vie des systèmes et de l'application de divers modèles de conception de logiciels

* Développement de portail Web avancé, services Windows, programmation de bases de données et compétences en développement pour créer et personnaliser des applications basées sur les données et d'autres outils pour

automatiser le traitement des données

* Solides compétences analytiques : capacité à analyser les données brutes, à tirer des conclusions et à comprendre la meilleure façon de visualiser les données

* Excellente connaissance de différents langages de programmation, outils et plates-formes, notamment VB.NET, C#, PHP, Microsoft .NET Framework, Java Script, Ajax, Microsoft IIS, SQL Server

* Connaissance de Microsoft Azure

* Excellente connaissance de la conception, du développement et de la mise en œuvre d'architecture d'application de données pilotées

* Connaissance pratique des capacités, des fonctionnalités et des comportements des outils de reporting de Business Intelligence tels que le logiciel Tableau ou d'autres plates-formes de visualisation Web, y compris Pentaho, Qlik, Power Bi

* Le candidat doit avoir écrit un code professionnel démontrable de préférence au niveau de certaines entreprises / grandes applications et une expérience préalable dans la prise en charge de l'amélioration des applications à forte intensité de code

* La connaissance de Git ou d'autres référentiels de code, WordPress ou d'autres CMS tels que Drupal, ArcGIS sont un avantage supplémentaire

Compétences de l'OMS

Communiquer de manière crédible et efficace

Favoriser l'intégration et le travail d'équipe

Produire des résultats

Aller de l'avant dans un environnement en mutation

Respecter et promouvoir les différences culturelles et individuelles

Utilisation des compétences linguistiques

Essentiel: niveau d'expert français requis et niveau de travail anglais

Requis

• Un test écrit peut être utilisé comme une forme de dépistage

• Dans l'éventualité où votre candidature serait retenue pour une entrevue, vous devrez fournir à l'avance une copie numérisée des certificats de diplôme / diplôme requis pour ce poste. L'OMS ne prend en compte que les diplômes d'enseignement supérieur obtenus d'un établissement accrédité / reconnu dans la base de données mondiale sur l'enseignement supérieur. Certains certificats professionnels peuvent ne pas apparaître dans le WHED et nécessiteront un examen individuel

• Seuls les candidats sérieusement considérés seront contactés

• Cet avis de vacance peut être utilisé pour pourvoir d'autres postes similaires de même niveau

• **Pour plus d'informations sur les opérations de l'OMS, veuillez visiter : <http://www.who.int>**

• **L'OMS s'engage en faveur de la diversité des effectifs**

• **L'OMS a un environnement sans fumée et ne recrute pas de fumeurs ou d'utilisateurs de toute forme de tabac**

• **L'OMS a une politique de mobilité qui peut être trouvée sur le lien suivant:**

<https://www.who.int/employment/en/>. Les candidats nommés à un poste international auprès de l'OMS sont sujets à mobilité et peuvent être affectés à toute activité ou lieu d'affectation de l'Organisation dans le monde

Date de clôture pour le dépôt de dossier: 2 mars 2023

• **Les candidatures des femmes sont particulièrement encouragées**

UNIVERSITÉ DENIS SASSOU-NGUESSO

Une structure moderne de l'enseignement supérieur aux cursus innovants

La deuxième université publique du Congo, l'université Denis Sassou-Nguesso, au nord de Brazzaville, a célébré samedi 4 février 2023, la deuxième année de son existence, par une journée portes ouvertes. Cette journée a permis d'évaluer le travail déjà réalisé et de présenter les perspectives du futur pour susciter des vocations.

La cérémonie a été présidée par le Pr Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, en présence du Pr Théophile Obenga, président du comité de direction de cette université, et du Pr Ange Antoine Abena, président de l'université Denis Sassou-Nguesso.

La journée portes ouvertes a connu la participation de la communauté universitaire, des élèves des classes terminale, accompagnés de leurs encadreurs, de quelques lycées publics et privés de l'enseignement général de Brazzaville, de l'école militaire préparatoire Général Leclerc, des parents d'élèves et des partenaires de l'université. Le but était de faire découvrir les différentes offres de formation et les réalisations des étudiants de la première promotion, à travers la visite des différents stands.

Ces découvertes ont traduit le trajet parcouru en 5 semestres durant les deux ans d'existence de cette université publique qui ne compte que trois établissements: l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics (ISAUBTP), la Faculté des sciences appliquées (FSA) et l'Institut supérieur des sciences géographiques, envi-

ronnementales et d'aménagement (ISSGEA).

Cette université a aussi un campus disposant 369 chambres, où 269 étudiants y sont déjà logés. La location de la résidence universitaire est de 10.000 FCFA mensuels. La devise de l'université Denis Sassou-Nguesso est «Rigueur, Excellence et Lumière». L'effectif des étudiants est passé de 787 en 2020-2021; 1009 en 2022, à 1341 étudiants



Un des bâtiments de l'université Denis Sassou-Nguesso

actuellement, dont 914 garçons et 427 filles. Il y a 3 étudiants étrangers.

A l'ouverture, le Pr Ange Antoine Abena a révélé que le plan stratégique 2022-2026 soumis et adopté par le comité de direction est le tableau de bord. Ce plan compte six axes: la transformation de



Les officiels à la journée portes ouvertes (en médaillon Pr Ange Antoine Abena)

l'homme, la quête de la qualité, l'employabilité et l'insertion professionnelle des apprenants, la

des premiers produits made in université Denis Sassou-Nguesso et de la mise en œuvre de l'axe sur la transformation numérique avec l'accompagnement de l'ONG PRATIC», a-t-il dit.

Il sollicite de la part du Gouvernement, des partenaires, une attention particulière pour accompagner l'université vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Pour sa part, le Pr Delphine Edith Emmanuel a estimé: «La troisième année s'annonce en conséquence sous les bons auspices, avec d'une part la première promotion des licenciés et d'autre part la poursuite des aménagements préconisés. Après la licence, la formation des étudiants va se poursuivre en master, avec les autres formations adaptées à l'obligation de professionnalisation des étudiants».

A noter que l'université Denis Sassou-Nguesso fonctionne depuis le 5 février 2021.

Philippe BANZ

SANTÉ

Lancement du projet de dépistage des maladies non transmissibles à Pointe-Noire

Dans le but de promouvoir la lutte contre les maladies chroniques non transmissibles comme l'hypertension artérielle et le diabète sucré, le ministère de la Santé et de la population, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a lancé un projet de dépistage, du diagnostic et la prise en charge des malades, ensemble avec la Direction générale des soins et services de santé. Dans le même temps, il s'agit de protéger les personnes vivant dans les conditions chroniques vis-à-vis des pathologies comme la pandémie COVID-19. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le vendredi 27 janvier dernier à



Après le lancement du projet de dépistage...

l'hôpital de Loandjili. Etaient présents: le Dr. Lucien Manga, représentant de l'OMS, le Dr Henri Monabeka, directeur général des soins et service de santé, les deux directeurs généraux des grands hôpitaux de Pointe-Noire et les médecins-chefs des districts sanitaires de Pointe-Noire et du Kouilou.

Plus d'attention aux personnes atteintes de maladies non transmissibles tels que l'hypertension artérielle et le diabète sucré, telle est la principale directive que chaque structure sanitaire de la ville de Pointe-Noire et du Kouilou devrait observer.

Le projet vise également à renforcer les capacités du personnel de santé, en particulier dans les hôpitaux de district, mais aussi, à offrir un service de prise en charge intégrée des maladies non transmissibles graves. Dans le même temps, il permet d'améliorer la disponibilité des médicaments et du matériel dans les hôpitaux des districts sanitaires, ainsi que les outils nécessaires pour assurer la prise en charge des maladies non transmissibles graves.

A l'ouverture, le Dr. Henri Monabeka a indiqué que ce projet a pour but d'améliorer la santé des populations. Il a remercié l'OMS pour son leadership.

«Je me réjouis de ce qu'elle nous apporte non seulement sur le plan technique, mais également sur les conseils et de sa longue expérience au niveau du système de santé. Aujourd'hui, nous venons pour lancer une activité qui consiste à remettre aux départements des six districts sanitaires des lecteurs de glycémie, des appareils de tension. L'hypertension artérielle et le diabète sucré sont des maladies silencieuses, et sont des tueurs silencieux», a mis en garde le directeur général des soins et services de santé.

Après la remise symbolique du lot d'équipements par le représentant de l'OMS au directeur général des soins et services de santé qui les a remis, à son tour, aux deux directrices départementales de service de Pointe-Noire et du Kouilou, le Dr Chantal Portella, directrice départementale du Kouilou, a remercié le ministère de la Santé et de la population et l'OMS qui les appuient dans cette activité et qui a initié ce projet.

«Nous nous rendons compte qu'on a beaucoup de complications dues à l'hypertension et au diabète dans nos hôpitaux. Avec la formation qui va être donnée, je pense que les acteurs de terrain seront mieux équipés. Vous parlez juste du dépistage et de la prise en charge, mais regardons aussi la prévention, qui est très importante», a dit la directrice départementale de service et de santé du Kouilou.

Madocie Déogratias MONGO

EDUCATION

Cacophonie autour des droits des examens d'Etat

Le Gouvernement, par le biais du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a fixé les frais de participation aux différents examens d'Etat au titre de l'année 2022-2023 de la manière suivante: Bac 5000 FCFA, BEPC 2000 FCFA, CEPE 1000 FCFA.

Malheureusement, les parents d'élèves vivent une autre réalité sur le terrain: les frais y varient d'une structure à une autre. Pour toucher du doigt la réalité, nous avons sillonné quelques établissements scolaires, jusqu'au siège de la CONAPEPCO, une organisation qui fédère les promoteurs d'établissements scolaires privés. De cette ronde, il ressort que les frais d'inscription aux examens d'Etat ont augmenté, parce qu'au niveau de la Direction des examens et concours (DEC), où il n'existe aucun diplôme, le retrait de l'attestation d'admission se fait après présentation de la photocopie de la liste d'admission qui coûte 3000 FCFA pour le bac, 2000 FCFA pour le BEPC, et 1000 FCFA pour le CEPE.

Jadis, lorsqu'on était admis à un examen, la DEC délivrait le diplôme sans frais.

Un autre fait curieux à signaler: cette liste doit être légalisée, non



Les candidats désemparés à la DEC départementale

pas par une institution juridique, mais par la même DEC, moyennant 1000 FCFA. Pour légaliser cette fiche, il faut d'abord remplir une demande vendue à 1000 FCFA. A cela, il faut ajouter 3000 FCFA pour la participation aux différents examens blancs organisés par la Direction départementale des examens et concours.

A cela, il faut ajouter d'autres charges supplémentaires inutiles comme les enveloppes à 1000 FCFA par candidat, la clé USB au moment du dépôt du dossier (comme si la DEC n'avait pas de budget pour s'en procurer), la participation aux travaux dirigés organisés à l'école qui est obligatoire, même si on a un répétiteur à la maison, la chemise à clip pour dossier, la carte scolaire, deux cartes photos prises par

un photographe choisi par le chef d'établissement.

Du côté du secteur public, les chefs d'établissements exigent 28000 FCFA au BAC, 25000 FCFA au BEPC et 17000 FCFA au CEPE, prétextant que c'est de commun accord avec les parents d'élèves. Ces montants ont été décidés pour rémunérer les enseignants bénévoles, prestataires et volontaires.

Au regard de tout cela, on peut dire qu'au Congo l'éducation n'est pas gratuite, comme le clament tout haut les responsables politiques. Ce mercantilisme tacite qui s'opère à ciel ouvert devrait être réprimandé par la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), dans le cadre de la lutte contre la vie chère et les antivaleurs. Hélas! la loi est difficile à appliquer. Et pour

cause: Bon nombre de patrons des écoles privées visitées ne sont pas des hommes d'affaires. Ils servent de couverture à quelques parents responsables politiques. On ne peut pas s'attendre à une réaction de la part du Gouvernement face à ce comportement véreux.

Enquête et reportage
Equateur Denis NGUIMBI
et Djo Fely BALENDE

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC				REPUBLIQUE DU CONGO	
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES				Unité-Travail-Progress	
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE				RECTIFICATIF	
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE				A	
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES				L'ANNONCE LEGALE	
ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE BRAZZAVILLE-CENTRE				N°393/2022/BZ-C	
N° _____ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C				INSERTION LEGALE	
Suivant réquisitions reçues par l'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:					
Au LIEU DE:					
N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
32	27851 du 15-11-21	Sect P9, bloc 102; P1le 10bis (ex.9); Sup: 322,74m2	127BIS, RUE DOLISIE	4-BZV	DOCUM Djibril
LIRE:					
N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
32	27851 du 15-11-21	Sect P9, bloc 102; P1le 10bis (ex.9); Sup: 322,74m2	127BIS, RUE DOLISIE	4-BZV	DOCUM Djibril
Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).					
				Fait à Brazzaville, le 13 février 2023 L'Inspecteur Divisionnaire, Gilbert MBANDZA.	



**MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°002-SC/MASSAH/PL-SFS/UGP-2023
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER
L'AUDIT FINANCIER DES EXERCICES 2022 ET 2023 DU PROJET LISUNGI
DE REPONSE D'URGENCE A LA COVID-19**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce crédit pour financer le contrat de service de consultant relatif à l'audit financier des exercices 2022 et 2023 du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation d'un audit des exercices 2022 et 2023 qui sera conforme aux normes internationales d'audit et qui donnera lieu à toutes les vérifications et contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires en la circonstance. Il s'agit de vérifier la conformité aux accords de financement et aux règles et procédures de la Banque Mondiale, en ce qui concerne notamment: (i) la gestion des ressources de la Banque et celle des autres sources externes éventuelles; (ii) le processus de passation, de gestion des marchés; (iii) la préparation des états financiers et la gestion des comptes spéciaux; (iv)

l'exécution des dépenses et des transactions financières; (v) la gestion des biens du projet.

3. L'Unité de Gestion du Projet invite les cabinets d'audit intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent être des cabinets d'audit et d'expertise comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF (copie attestation ou certificat d'affiliation), et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale et acceptable par l'IDA. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (référence des prestations similaires).

4. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des consultants sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les

emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

5. Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

6. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 février 2023 à 13H00 et porter la mention : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002-SC/MASSAH/PL-SFS/UGP-2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER DES EXERCICES 2022 ET 2023 DU PROJET LISUNGI DE REPONSE D'URGENCE A LA COVID-19.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux: de 8H00 à 16H00 heures locales.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante:

A l'attention de Monsieur Alfred Constant
KIAKOUAMA, Coordonnateur du Projet Lisungi
Système de Filets Sociaux.

Adresse: Ancien siège du PARSEG, Forêt
de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville
(République du Congo).

Fait à Brazzaville, le 08 février 2023

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA



Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56;
Fax: (242) 81 34 47
Brazzaville

**AVIS D'APPEL D'OFFRE
N°001/2023**

**REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOUHULO
DANS LE DISTRICT DE KINDAMBA DEPARTEMENT DU POOL
&
REHABILITATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU DISTRICT SANITAIRE
DE MOUYONDI DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUENZA,
REPUBLIQUE DU CONGO**

Contexte:

Dans le but d'améliorer les systèmes de santé et de l'ensemble du secteur sanitaire, le bureau de la représentation de l'OMS en République du Congo, ne ménage aucun effort pour appuyer le gouvernement dans l'application de la politique nationale de santé et de l'amélioration des conditions de l'offre de santé des populations.

Dans le cadre de cet appui au gouvernement de la République, la Représentation de l'OMS a répondu favorablement à la requête relative à la réhabilitation du centre de santé intégré de LOUHULO dans le district de KINDAMBA département du POOL et la réhabilitation du bâtiment administratif du district sanitaire de MOUYONDZI dans le département de la BOUENZA.

L'équipe technique de l'OSS de l'OMS AFRO avait été com-mise pour une visite d'expertise afin de recueillir des éléments techniques pour l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres.

A cet effet, le présent appel d'offre a pour objet, la sélection d'une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de LOUHULO dans le district de KINDAMBA département du POOL et la réhabilitation du bâtiment administratif du district sanitaire de MOUYONDZI dans le département de la BOUENZA.

Les entreprises intéressées peuvent soumettre leurs offres suivant les conditions figurant ci-dessous.

Objet du marché: Réhabilitation du centre de santé intégré de LOUHULO dans le district de KINDAMBA département du POOL et la réhabilitation du bâtiment administratif du district sanitaire de MOUYONDZI dans le département de la BOUENZA.

Le marché est décomposé en lot séparés:

Lot N° 1: Réhabilitation du centre de santé intégré de LOUHULO dans le district de KINDAMBA département du POOL. Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 2: Réhabilitation du bâtiment administratif du district sanitaire de MOUYONDZI dans le département de la BOUENZA. Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Critères de soumission des offres:

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres aux conditions suivantes:

1. Le volet administratif comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir:

- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- Une copie de la patente de l'année en cours ;
- Une copie de l'Attestation de non faillite;
- Une attestation de moralité fiscale;

- Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB).

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- L'expérience professionnelle;
- La liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
- Les qualifications du personnel clé (avec CV);
- Le planning de réalisation des travaux et le nombre d'ouvriers à affecter pour chaque lot soumissionné.

3. Le volet financier devra comprendre les prix hors taxe (par lot) suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

Modalité de remise de l'offre par les candidats:

Les entreprises soumissionnaires devront passer dans les locaux de l'OMS Congo munies d'une clé USB pour récupérer le cahier des charges des travaux de réhabilitation.

Les offres des entreprises intéressées par cette annonce devront être transmises obligatoirement sous plis fermés, en deux exemplaires, dont un original et une copie, et devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière.

L'enveloppe contenant les trois offres devra porter la mention «confidentiel- indiquez le numéro du lot et la désignation (exemple: Lot N°X - Réhabilitation de XXX dans le Département de XXX)» et devra être déposé à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P.: 2465
Brazzaville – Congo

La date butoir pour la réception des offres a été fixée au jeudi 02 mars 2023 à 14h00.

Note:

- Il est obligatoire d'indiquer dans l'offre financière le numéro du lot avec l'offre financière correspondante;
- Chaque lot constitue un marché;
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée;
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.



Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo

BP: 2465; Tél: (242) 663 83 29 - Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°002/2023

REAMENAGEMENT PAYSAGER DU JARDIN FLEURI DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

Contexte:

C'est dans le but d'assainir l'environnement et d'améliorer le cadre de travail afin de permettre aux staffs de l'OMS de s'épanouir dans les locaux du Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo que le Bureau de la Représentation de l'OMS a décidé de réaliser les travaux de réaménagement de son jardin.

A cet effet, le présent appel d'offre a pour objet, la sélection d'une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de réaménagement du jardin du bureau de la Représentation de l'OMS.

Les entreprises intéressées peuvent soumettre leurs offres suivant les conditions figurant cidessous.

Objet du marché : réaménagement paysager du jardin fleuri du Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo sis Avenue Charles De Gaule, Enceinte Cité Louis Pasteur, B.P. : 2465, Brazzaville, République du Congo

Critères de soumission des offres :

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs of-

fres aux conditions suivantes :

1. Le volet administratif comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- Une copie de la patente de l'année en cours ;
- Une copie de l'Attestation de non faillite ;
- Une attestation de moralité fiscale ;
- Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB).

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- L'expérience professionnelle ;
- La liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables ;
- Les qualifications du personnel clé (avec CV) ;
- Le planning de réalisation des travaux et ainsi que le nombre personne mis à disposition pour réaliser le travail.

3. Le volet financier devra comprendre les prix hors taxe suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

Modalité de remise de l'offre par les candidats:

Les entreprises soumissionnaires devront passées dans les lo-

caux de l'OMS Congo munies d'une clé USB pour récupérer le cahier de charge des travaux de réaménagement et faire la visite du site.

Les offres des entreprises intéressées par cette annonce devront être transmises obligatoirement sous plis fermés, en deux exemplaires, dont un original et une copie, et devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière.

L'enveloppe contenant l'offre devra porter la mention « confidentiel- avec la désignation du marché » et devra être déposé à l'adresse suivante :

**Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule,
Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P. : 2465
Brazzaville – Congo**

La date butoir pour la réception des offres a été fixée au jeudi 02 mars 2023 à 14h00.

Note :

* La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée ;

* Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

MINISTER DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE EN REGULARISATION

N° 002/2023/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours, cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	Quartiers	ARR./DPT	REQUERANTS
01	7354 du 01/04/2017	Section : AF Bloc : 55, Parcelle : 18, Superficie : 500,00 m ²	SIAFOUMOU	05	OBONGO Farelle Belviche
02	5363 du 03/06/2014	Section : AC Bloc : 53, Parcelle : 12, Superficie : 400,00m ²	MBOTA RAFFINERIE(Rue Makoko n°56)	05	OBORABASSI Gaétan Victor
03	8718du 14/09/2017	Section : AL Bloc : 169, Parcelle : 03 bis, Superficie : 165,00m ²	LOANDJILI	04	DJIMBI Léon
04	6840 du 15/09/2015	Section : Q ,Bloc : 41, Parcelle : 07, Superficie :193,00m ²	GRAND MARCHE	01	ADJAGBODJOU Edgard Titus
05	6902 du 13/09/2015	Section : V, Bloc : 86, Parcelle : 12, Superficie : 240,00 m ²	TIE-TIE	03	MVOUALA MALILA Vanessa Haude
06	9143 du 19/03/2018	Section : ABW1, Bloc :43, Parcelles :01 ,03 et 05 , Superficie : 1500,00 m ²	MONGO MPOUKOU	05	BOTHI POUATI Zéphirin Crépin
07	4466du 10/09/2013	Section: AD2, Bloc : /, Parcelle : domaines, Superficie : 3005,09 m ²	NKOUNDA	05	FAMILLE OYOKO Charles
08	6905 du 14/10/2015	Section : CK1, Bloc : 242, Parcelle : 08 et 10, Superficie : 1000,00 m ²	PLATEAU HINDA	04	NDOMBI APONA Antoinette
09	9039 du 13/02/2018	Section : V, Bloc : 37, Parcelle : 15 et 16, Superficie : 600,00m ²	TIE-TIE	03	MOUMBOKO MOULOMBO Esther
10	9061 du 22/02/2018	Section : CG , Bloc : 175, Parcelle : 01, Superficie : 500,00 m ²	KOUFOLI 2 (Famille TCHINIOKA Koufoli)	05	BOUNGOU TSITOU Chabrel Gystel
11	8397 du 26/04/2017	Section : CG, Bloc : 154, Parcelle : 05 bis, Superficie : 500,00 m ²	KOUFOLI	05	OKO Albert Chancelle
12	9036 du 12/02/2018	Section : CF, Bloc: 195, Parcelle: 05, Superficie : 500,00 m ²	MONGO KAMBA	04	YAOUE Romain
13	9161 du 26/03/2018	Section : AE, Bloc :137, Parcelle : 10 bis, Superficie : 366,00m ²	SIAFOUMOU	05	Epher Antoine SAMBOU
14	7543 du 11/07/2016	Section : K, Bloc : 30, Parcelle : 03, Superficie : 270,00 m ²	MBOTA	04	BAKANINA Jean Romaric
15	8694 du 05/09/2017	Section : ABW, Bloc : 82, Parcelle : 02, Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	DIAKITE KADJIATOU
16	6935 du 27/10/2017	Section : AX, Bloc : 56, Pille : 14, Superficie : 400,00 m ²	LOUSSALA ECOLE	03	WATINOUE ILOUNGA Germaine
17	9027 du 07/02/2018	Section : CN, Bloc : 76, Pille :03, Superficie : 500,00 m ²	VINDOULOU(Famille TCHINIAMI K)	04	MALANDA NIANGUI NINI S.G.
18	9028 du 07/02/2018	Section : AX, Bloc: 104, Parcelle : 03, Superficie : 400,00m ²	LOUSSALA (Famille LOUSSALA)	03	PICKA Bernard
19	6967 du 10/11/2015	Section : W, Bloc : 66, Pille : 09 Superficie : 300,00 m ²	TIE-TIE	03	ABDOULAYE LATIFATOU ABEBI
20	6737 du 25/08/2015	Section : AD1, Bloc : 10, Parcelle : 02, Superficie : 250,00m ²	LOANGO (LOUBOU)	LOANGO	GATSE ISSONGO Gisèle
21	6739 du 25/08/2015	Section: AD1, Bloc : 06, Pille: 06, Superficie : 500,00m ²	LOANGO	LOANGO	KOUMOU OBAMBI Donald De Misca
22	6703 du 17/08/2015	Section : AD1 , Bloc : 10, Parcelle : 01, Superficie : 500,00 m ²	LOANGO	LOANGO	BOKOLO Messia Joue Grâce Julie

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

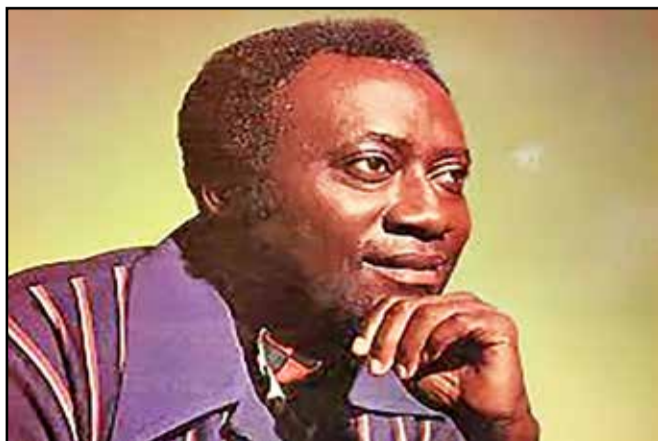
Le chef de Bureau
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 02 Février 2023

HOMMAGE

Les 40 ans de la disparition de Grand Kallé commémorés au Congo

Voici quarante ans (11 février 1983) que disparaissait Joseph Athanase Kabasele-Tshamala dit Grand Kallé ou Kallé-Jeef, père de la musique congolaise moderne. Pour commémorer cet anniversaire, la Fondation Kallé et sa famille biologique, en collaboration avec le ministère de la Culture, arts et patrimoine de la République Démocratique du Congo (RDC) ont tenu à lui rendre hommage. Une série de manifestations a été organisée le 11 février 2023 à Kinshasa, auxquelles la République du Congo a été officiellement représentée.

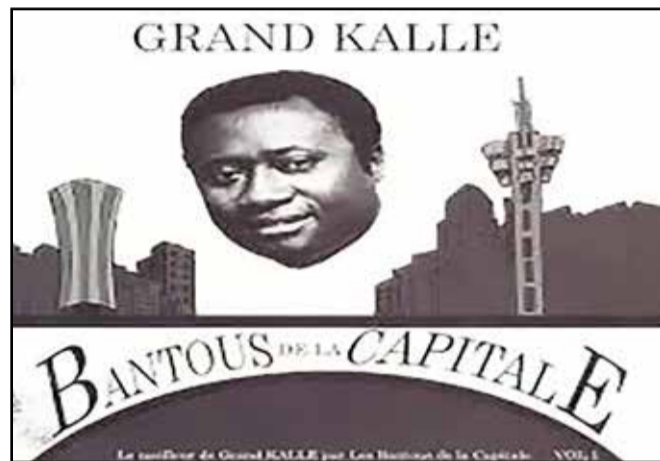


Joseph Athanase Kabasele-Tshamala dit Grand Kallé

de la célébration des 40 ans de Grand Kallé. Plus connu sous le pseudo-

Les festivités ont été marquées par le dépôt de gerbes des fleurs sur la tombe de Grand Kallé, au cimetière de la Gombe où il repose pour l'éternité. Puis s'en est suivie la messe d'action de grâce, en la cathédrale Notre-Dame du Congo. Dans son homélie, l'abbé-recteur Camille Esika a vanté les qualités de l'artiste disparu. Un cocktail a été organisé au Fleuve Congo hôtel. La cérémonie a été rehaussée de la présence du Premier ministre de la RDC, Jean-Michel Sama Lukonde. Deux allocutions ont été prononcées, celle de la ministre de la Culture, arts et patrimoine, Catherine Katsunga Fura, puis celle du Gouvernement congolais par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports, Hugues Ngouélonde, représentant la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, des arts et des Loisirs, Lydie Pongault. Étaient aussi présents: le ministre en charge de la Coopération internationale, Denis Christel Sassou Nguesso, la députée, conseillère à la communication du Président de la République, Claudia Sassou Nguesso, ainsi

que d'autres personnalités. Des témoignages exprimés, on peut noter ceux de Jeannot Bombenga Wewando et de Petit Pierre, coéquipiers de Grand Kallé dans l'African Jazz. La cérémonie a été agrémentée par l'orchestre Les Bantous de la capitale, le groupe Vox Africa du doyen et patriarche de la



La pochette de l'album "Pont sur le Congo"

musique congolaise Jeannot Bombenga, etc., avec à la clé diverses chansons dont celles de Grand Kallé. La célébration continuera tout au long de cette année, parce que c'est l'année

de la célébration des 40 ans de Grand Kallé. Plus connu sous le pseudo-
Musicien, chanteur et chef de groupe, il est considéré comme le père de la musique congolaise moderne. Sa carrière s'est particulièrement développée au sein du groupe de rumba africaine et de cha-cha-cha. Son orchestre, African jazz, groupe le plus populaire de l'époque, a vu défiler dans ses rangs de nombreux artistes comme les guitaristes Charles Mwamba «Dechaud» (frère de Dr Nico), Tino Baroza, Papa Noël Ndule et Casimir Mutshipule «Casino»; les bassistes Albert Taumani, Joseph Mwena et Armando Moango Brazzos.

Des percussionnistes Antoine Kaya Aka Kaya Depuissant, Baskis et Petit Pierre Yantula; le batteur Charles Henault; les saxophonistes Isaac Musekiwa et André Menga; le trompettiste Dominique Kuntime dit Willy; les vocalistes Tabu Ley Rochereau, Joseph Mulamba Aka Mujos

Mulamba, Jeannot Bombenga, Mathieu Kouka, Paul Mizele, Pamelou Mounk'Aou encore Sam Mangwana... En 1960, il a fondé son propre label, «Surboum African jazz», qui devient un véritable tremplin pour les musiciens du nouveau courant musical congolais. Grand Kallé a produit l'orchestre TP OK jazz de Franco Luambo Makiadi et permis de diffuser des enregistrements de qualité vers les marchés occidentaux. Musicien engagé, lumumbiste, il a consacré l'une de ses chansons à Emery Patrice Lumumba, l'un des pères de l'indépendance de la RDC. Il a laissé un titre intemporel, «Indépendance Cha-Cha», l'un des plus grands succès de la musique africaine, écrit lors de la fameuse Table ronde en Belgique au cours de laquelle devait se décider l'avenir de l'actuelle RDC. Au Congo, comme en Afrique, il était bien connu, il a livré de multiples concerts à Brazzaville, notamment chez Faignond bar à Poto-Poto et à Pointe-Noire. Aussi, pour le soutenir, un «Club Kallé» a été créé par des Brazzavillois. L'engagement pour la paix et l'unité africaine de Grand Kallé, considéré comme l'un des artistes les plus populaires d'Afrique, n'a pas été compris. Abandonné en 1963 après une tournée triomphale de son groupe en Afrique de l'Ouest par tous ses musiciens qui sont allés former l'African fiesta, Grand

Kallé est traqué et surveillé de toutes parts. Il s'exile alors à Paris (France) où il crée l'orchestre African Team aux côtés de talentueux musiciens comme Manu Dibango, Jean Serge Essous..., mais l'expérience tourne court. Il se retrouve seul, sans orchestre, sans fortune, séjourne un peu partout en Europe et dans plusieurs capitales africaines et retourne au Zaïre, actuelle RDC. De nouveau déçu, il regagne la France et finit par revenir à Kinshasa où il meurt le 11 février 1983.

C'est à l'âge de 19 ans que Joseph Kabasele s'est engagé totalement dans la chanson, en animant les séances publiques, les fêtes de quartiers et veillées mortuaires, avant d'intégrer son premier groupe musical, orchestre de tendance congolaise, de Georges Doula. Il sort ses premières oeuvres à succès comme «Chérie Loboga», ou «Para Fifi...» Pour pérenniser sa mémoire et valoriser son patrimoine, le 8 février 2019, la Fondation Kallé, dont la mission est de valoriser ses œuvres, a lancé à Brazzaville l'album «Pont sur le Congo», le meilleur du Grand Kallé enregistré par Les Bantous de la capitale entre septembre et novembre 2018 sous le regard bienveillant d'Edo Ganga. Composé de vingt titres, cet album a été produit par Eddy Fleury Ngombé, avec le soutien de la promotrice de ce projet, Claudia Sassou Nguesso. Grand Kallé avait une voix exceptionnelle, ces titres de gloire ne se comptent pas. Il a vécu en chantant et chantait pour vivre, et il nous a quittés pour être encore plus près de nos souvenirs.

Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

«Même les nuits denses ont leur lumière»: Sauve-Gérard Ngoma Malanda dans la zone

Producteur-journaliste-animateur culturel à la télé, Sauve-Gérard Ngoma-Malanda ne se détourne pas pour autant de l'écriture puisqu'il est l'auteur de deux recueils de poèmes et d'un recueil de nouvelles, «Même les nuits denses ont leur lumière» (L'Harmattan), paru en 2018.



Sauve-Gérard Ngoma Malanda

peut-être; pas la réduire à des vocables vulgaires -, alors comme le dit si bien Joyce Carol, «l'écrivain n'est pas censé dire au lecteur comment interpréter. Lire un poème, se tenir devant un tableau - vous devriez permettre à leurs significations de venir à vous, au lieu de demander que le poète ou l'artiste explique ses intentions». Le spectacle qu'offre Raph Barthelot va dans ce sens, et les supputations vont bon train avec des phrases extraordinaires: «Quelqu'un rejoignit la foule des badauds et dit: - Gordini a pété plus haut que son cul. Comme s'il doutait que ses paroles ne fussent entendues de personne, il arrangea sa voix et refit: «Gordini a pété plus haut que son cul. Allez y comprendre gens de Via Karta. Il me l'a dit, voilà l'affaire...» Je perçois dès lors la fina-

lité, hors de notre portée à l'évidence, que Sauve-Gérard Ngoma Malanda assigne à son écriture, celle de dérouler, en convoquant les niveaux de langue, d'une langue familière à une langue soutenue sans crier gare, en convoquant de courtes phrases sans toutefois se passer de concaténations. S'il y a «dans toutes les zones de la nature humaine des agents créateurs dont la millième partie ne saurait être révélée en une seule vie», alors l'écriture de Sauve-Gérard Ngoma Malanda fait cette tentative, presque folle, de condenser en un recueil une multitude de potentiels livres, cela s'entend, avec des ambiances au fil des pages.

les quelques lourdeurs et fautes de construction, sans l'usage inapproprié et injustifié de la forme passive, sans cette absurdité - qui submerge nombre d'auteurs congolais intramuros - de toujours inventer des noms de ville alors qu'on emploie des mots des langues congolaises, et avec un peu plus d'inférences, le conte intitulé «Une sorcière à Via Karta» aurait été une alacrité hautement littéraire. «Les gens de Via Karta furent sidérés. Ils s'indignèrent non seulement parce qu'ils furent dérangés dans leur sommeil, mais surtout parce qu'ils furent tout yeux et tout oreilles devant le spectacle du sexagénaire réellement vénéré dans Via Karta, bâton à la main, châtiant sa jeune épouse avec une animosité visible.» On l'aura compris, sans le mentionner Sauve-Gérard Ngoma Malanda évoque ici, mezzo voce, les violences faites aux femmes. On eût donc voulu qu'il continuât dans la suggestion, parce qu'il y va aussi de la fondamentale question immensément littéraire, du «comment interpréter». Si en effet la tâche de l'auteur, du conteur ou de l'écrivain est de laisser le lecteur réfléchir sur son «œuvre - l'amplifier

époque-là cela se produisit un jeudi au lieu de mercredi. Ains-i, tous, armés de tout ce qui pouvait abattre un homme ou une bête prirent la direction de la ferme. Mais on finit par distinguer, avec une fausse peine, la voix sifflante de l'homme. (...) Il aurait dû nous laisser la nuit douce compère, lâcha une voix dans la foule. - Ouais ! Il ne fait pas un truc bien de frapper sa femme comme ça la nuit, dit une femme. - Pas un mercredi, compère, hein ! Il n'avait qu'à attendre vendredi. Le Christ, c'est vendredi qu'on l'a abattu non ? Allez pête-nous la paix compère Barthelot, grommela une autre voix. - Sor-ciè-re hein !... Sor-ciè-re... reprenait la voix haletante du vieux Raph Barthelot. (...) Est-ce là la considération ? J'assait une femme qui récurait ses marmites au bord d'un cours d'eau. Est-ce vraiment là la considération ? Prendre sa femme pour une chienne ! Prend-on sa femme pour une chienne ? Et ce vieillard de Barthelot est-ce comme ça qu'on traite sa femme ? Accuse-t-on une gamine de sorcellerie comme ça ? Une femme c'est une femme.»

ou ceci, relevé dans un autre conte: «Au bout de huit heures, vint leur tour. Ils descendirent tous, Abel Cornidus Machacado le premier. Ils défilaient l'un après l'autre devant le barrage où se dressaient trois militaires. Il écumait de rage. Sa bouche

formait un cul rond prêt à lâcher un pet anarchique, ce que le militaire ne remarqua pas.» Ou encore ceci: «Le cri de désolation monta dans la file des suivants, suscitant ainsi l'attention de deux autres militaires. Ils s'approchèrent avec brutalité d'Abel Cornidus Machacado. Le caporal bouillonnait. (...) Certaines d'entre elles aux airs plus joyeux, plus entraînant, plus enthousiastes étaient des morceaux de pagnes par terre pour laisser passer Mambou et reprenaient en chœur: «Mambou la fille é é é é»; «Il criait avec la dernière énergie de ses entrailles. La grande édition de 20h00 venait de prendre fin par un petit reportage culturel qui mit Mpassi Ndzolufua dans tous ses états. Le voilà qui monologuait. Il criait, il criait, s'en prenant à la présentatrice qu'il insultait à volonté pendant que celle-ci arborait un ultime sourire sensuel en prononçant les derniers mots qui précédèrent le générique fin du 20h00»; «Ni la nuit tombante, ni les éclairs pourfendant le ciel, ni les tonnerres qui s'ensuivaient, rien n'avait pu arrêter sa marche.» Ngoya oh !

Bedel BAOUNA

SNPC-DISTRIBUTION

De nombreux lots offerts aux consommateurs des produits SNPC-D pour prolonger les fêtes

Entreprise citoyenne, toujours préoccupée par le bien-être des Congolais et des étrangers résidents en République du Congo, la SNPC-Distribution (SNPC-D) filiale de la Société nationale des pétroles du Congo a organisé du 23 décembre 2022 au 23 janvier 2023 à Brazzaville et à Pointe-Noire (les deux principales villes du pays), une promotion à travers laquelle de nombreux lots ont été distribués aux usagers et consommateurs des produits et services de la SNPC-D. Pour espérer gagner un lot, les consommateurs étaient invités à participer à une tombola.

Les objectifs de cette promotion étaient, entre autres, de replacer la marque SNPC-D dans l'esprit du consommateur;

de cette promotion. Notamment : les stations 31 décembre (au centre-ville) et marché Moungali à Brazzaville, et la station SNPC-D



Mme la Directrice commerciale de la SNPC D en compagnie des heureux gagnants du 3^e tirage de la PROMO...

etc. Il sied de noter qu'un nouveau positionnement a été entrepris par la SNPC-D depuis 2 ans, à travers une gestion pondérée de stocks de ses différents produits, et des actions marketings et promotionnelles en faveur de sa clientèle, confortant cette Société dans la posture d'entreprise responsable et citoyenne, toujours tournée vers la satisfaction des besoins



Les heureux gagnants de Pointe-Noire lors de la dernière remise



La mascotte SNPC-D

lui faire redécouvrir ses multiples stations déployées sur le territoire national; se rapprocher davantage du marché pétrolier et du consommateur; accompagner ses abonnés ou ses consommateurs en ce mois difficile de janvier où nombre de personnes ont du mal à joindre les deux bouts du mois, où le monde souffre d'une maladie qualifiée par certains de «Janviose», (crise financière causée par de nombreuses dépenses effectuées durant le mois festif de décembre). A cela il faut ajouter l'accroissement du chiffre d'affaires de la SNPC-D des 3 trois stations retenues dans le cadre

du marché central de Pointe-Noire. Voici comment cette promotion a pu être mise en musique : durant la période, les consommateurs devaient effectuer un achat en carburant d'un montant de 5000FCFA minimum. Le tirage au sort se faisait sous l'œil vigilant de maître Balocky, huissier de justice. Trois tirages et remises de lots ont été effectués, le troisième et dernier a eu lieu mercredi 25 janvier dernier. A Pointe-Noire, la dernière remise s'est faite samedi 28 janvier 2023. Motos Djakarta, congélateurs, machines à laver, ordinateurs portables, splits, téléviseurs

plasma 43 pouces, smartphones, cuisinières, billets d'avion, bons d'achats SNPC-D (Gaz et carburant), ORCA, PARK N SHOP, ont constitué le don dont ont bénéficié les heureux gagnants de la tombola. Quelques bénéficiaires ont exprimé leur heureuse surprise en ces termes: «...à aucun instant je n'avais imaginé avoir une telle récompense. Le plus souvent on pense que c'est un mensonge. Mais il faut être en face de la réalité comme maintenant pour ôter tout doute. J'en suis fier et heureux. Merci à la SNPC-D, pour cette belle surprise... », a fait savoir Fidèle Bit-

sindou, gagnant d'un billet d'avion Brazzaville-Pointe-Noire-Brazzaville, plus une somme de 100000FCFA. Après avoir remercié la société, Gélas Babéla (transporteur taxi-bus), bénéficiaire d'un bon de carburant SNPC-D de 32000FCFA, a formulé une prière spéciale pour la SNPC: «... que la SNPC résiste à l'usure du temps, que Dieu garde longtemps la SNPC, la société des fils et filles du Congo». Gislain Kodi, pour sa part, a bénéficié d'un bon d'achat ORCA de 75000FCFA. Il a juré «fidélité à la société SNPC D pour tous ses bienfaits». M. Massamba a remporté une machine à laver. Il estime

que la SNPC-D mérite toutes les «ovations qui lui sont dues». A eux, s'ajoutent les gagnants de Pointe-Noire qui ont tous été émerveillés de prolonger leurs fêtes avec la SNPC-D, en remportant chacun un prix. Il s'agit, entre autres, de : M. Devila Mavoungou qui a remporté une bouteille de gaz de 12kg ; Ghislain Mossala, une machine à laver ; Nana Babela, un smartphone ; Ezang Baveza, une bouteille de gaz de 32900FCFA ; Louis Sylverain Ngoma Djembo, un billet d'avion Pointe-Noire-Brazzaville-Pointe-Noire, plus la somme de 100000FCFA ; Ismaël Fila, un poste téléviseur smart; Gildas Assong, un ordinateur ;

et des désirs de ses consommateurs. Créée en 2011, la SNPC Distribution est une des cinq filiales de la holding SNPC. Elle est le dernier maillon de la chaîne des services pétroliers, faisant d'elle le premier contact avec le consommateur final. En effet, la SNPC D est un acteur majeur dans la réussite des activités de la société nationale des pétroles du Congo, tel que le transport ou la distribution. Pour parvenir à atteindre ces objectifs, l'entreprise s'appuie sur son réseau de 27 stations-services à travers le pays, rendant ainsi la vie des congolais plus agréable dans leurs tâches quotidiennes, quelle que soit leur localisation.

BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

Fabrice Makaya Matève: «Il faut savoir passer la main»

Le bruit courait depuis quelques semaines, mais le président de la Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville nous le confirme : Fabrice Makaya Matève "Fafa" ne briguera pas de nouveau mandat à la tête de la Ligue. Il s'est expliqué à l'issue du regroupement des sélections départementales, toutes catégories d'âge confondues, organisé durant une semaine par la Ligue, et qui s'est clôturé par des matches de gala le dimanche 12 février au Gymnase Maxime Mat-sima.

*Quel sens donnez-vous au regroupement organisé par la Ligue ?

**Ces regroupements d'athlètes toutes catégories confondues sont une occasion de retrouvailles sportives et de raffermissement générant par là même la solidarité caractéristique de notre sport ... les uns apprenant des autres ...

*Vous ne vous représen-



Fabrice Makaya Matève

tez pas à votre succession, qu'est ce qui a motivé cette décision ?

**La décision de partir de la présidence de la Ligue n'est pas fortuite. Nous arrivons au terme de notre mandat qui a été renouvelé plus de cinq fois. Nous pensons qu'il faut savoir passer la main et notre sport est pourvu d'hommes et de femmes de qualité à même de l'aiguiller, de le consolider et de le relever dans notre sillage.

*Avec quel sentiment quittez-vous la Ligue ?

**Ce sport nous a quasiment vu grandir ... c'est toujours avec un brin de pincement au cœur qu'on part, mais une chose est certaine, on a fait au mieux de ce que nous pouvions, avec les moyens qui sont les nôtres. On aurait souhaité en faire davantage mais, à l'impossible nul n'est tenu. En toute humilité nous pensons avoir mené à bon port le Basket-ball en dépit de plusieurs aléas (suspension des compétitions, Covid-19...) l'ayant bridé.

*Ce regroupement est-il un tournoi d'au-revoir ?

**Vivant, on ne parlera jamais d'aurevoir car notre sport est viscéralement ancré en nous et on s'identifie à cette discipline. Amateur d'autres activités sportives, nous sommes appelés à aller servir ailleurs, c'est déjà le cas avec le Close-Combat. Nous serons toujours présents aux côtés des dirigeants et des athlètes pour leur prodiguer les conseils nécessaires s'il en était besoin ... avec le peu d'expérience qui est la nôtre...

*Regrettez-vous de n'avoir pas organisé le Challenge "Pool Malébo" ?

**On ne peut, à l'évidence, jamais tout réaliser ... pour plusieurs raisons. Vous avez raison d'évoquer le cas du tournoi Pool-Malébo avec la Ligue provinciale de Kinshasa. Des pesanteurs involontaires ont rendu impossible l'organisation de ce tournoi. Le manque de financement et autres...

Propos recueillis par G.-S.M

TRIBUNE LIBRE

S'il était permis que l'on se comporte modestement !

Heureusement pour nous, malheureusement pour les autres, les vrais sportifs congolais courent, quand même, les rues. Ils sont nombreux. Mais pas comme une petite poignée qui pense qu'il ne serait pas mieux de se comporter comme les fils du pays : sereins, modestes, humbles et, pourquoi pas, en vrais sportifs.

Sur le produit dont on est avide, c'est-à-dire les victoires, certains sont tellement avides de beaucoup de victoires, démesurément, pas en harmonie avec ce que l'on fait.

Si ceux de nos générations, ceux des sportifs congolais qui ont dépassé les 60 ans, si nous aussi nous étions si avides, il n'y aurait rien, tout ce qui a été obtenu (Coupe des Tropiques 1962, Médaille d'or des 1ers Jeux africains 1965, Champion d'Afrique des nations 1972, Coupe d'Afrique des clubs CARA 1974, Champion d'Afrique des nations juniors 2007, Coupe de la Confédération AC Léopards 2012, etc.) n'existerait pas.

Pour arriver à redorer le blason terni de notre football, il faut de l'humilité et de la modestie, de sorte que, peut-être pas dans l'anonymat, les bâtisseurs d'un football nouveau ne perdent pas du temps dans les intrigues, des coups bas, des manigances, des avidités, des boulimies, des faits qui limitent les avancées et empêchent notre football d'aller de l'avant. Il n'est pas normal que devant l'immensité de la tâche de construction de la nation, on continue à rien pouvoir rendre le meilleur de nous-mêmes. Il faut que chacun soit justement apprécié non pas seulement pour son comportement, mais aussi dans la manie de la transmission aux autres de son savoir-faire, de son savoir-vivre, de ses apports qui laisseraient des traces, pour que dans l'histoire du pays, l'on soit cité en exemple et que les générations à venir sachent qu'un tel a fait ce que vous constatez avec beaucoup d'éloges.

Ceux de nos générations qui ont dépassé les 60 ans, ont eu à faire des sacrifices, même inouïs, pour servir le pays sans état d'âme, mais avec gaité et bonheur.

Jean-Michel MBONO "Sorcier"
(Ancien international et ancien Président de la FECOFOOT)



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n°09/MPTEN//PATN -UCP/23

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

1- Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale Pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un responsable suivi-évaluation au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) de la République du Congo ».

2- Objectif :

Pour l'atteinte des objectifs visés par le projet, les activités de suivi-évaluation et apprentissage seront menées de façon périodique. C'est dans ce cadre que SFCG, recrute une personne externe (consultante) pour fournir un appui technique à l'équipe du projet dans les missions de suivi-évaluation et apprentissage. A cet effet, les objectifs de cette mission sont :
-Revoir périodiquement (mise à jour) le plan de suivi-évaluation, notamment des indicateurs du projet ;
-Suivre le niveau d'atteinte des résultats du projet de façon périodique, et ce dans le but de faciliter les orientations pour la révision stratégique et opérationnelle du projet ;
-Mener avec l'équipe du projet et l'ensemble des parties prenantes, les missions de suivi-évaluation (évaluation à mi-parcours, finales et autres études) prévues dans le cadre du projet ;
-Rédiger les rapports techniques (rapport d'études, évaluation à mi-parcours et finale) ;
-Organiser de façon régulière des réunions de restitution et partage des apprentissages avec les parties prenantes du projet.

3- Profil du consultant :

Le responsable suivi-évaluation doit justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans au moins et d'une expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation des projets et program-

mes. Il doit également avoir au moins un diplôme de Bac +5 en économie, mathématiques, statistique, informatique, gestion, géographie, agronomie, télécommunications, gestion d'informations, gestion des données ou tout autre diplôme équivalent.

Il doit notamment :

- * Avoir une bonne maîtrise des concepts dont celui d'évaluation d'impact, des méthodologies et des outils de suivi-évaluation ;
- * Avoir une grande capacité d'analyse et de synthèse ;
- * Avoir de bonnes capacités de reporting ;
- * Être apte à travailler sur site, en équipe, à un rythme soutenu et sous pression ;
- * Disposer d'un certificat en suivi - évaluation et gestion de projet serait un atout majeur ;
- * Avoir une expérience dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux et une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale en matière de suivi évaluation serait un atout majeur ;
- * Avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment des logiciels de base (Word, Excel, Ms Project Outlook) est indispensable ;
- * Avoir une maîtrise des logiciels de planification et gestion de projet (Gant-Project, OpenProject, MS Project, SmartDraw CI, etc.) est un atout,
- * Maîtriser le GPS ;
- * Connaissance des outils digitaux de géo-capacitation du suivi-évaluation (GEMS) tel que KoboToolBox ou autre serait un atout.
- * Avoir une expérience et une bonne maîtrise orale et écrite de l'anglais ou du français et une bonne capacité d'analyse et de rapportage ; une capacité à pouvoir travailler et communiquer dans les deux langues serait un atout ;
- * Être autonome et rigoureux.

4- Durée et lieu d'exécution de la mission

La durée d'exécution de la mission est d'un (01) an renouvelable avec une période d'essai d'un (01) mois. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante des performances du responsable par l'équipe

du projet et approuvée par la Banque mondiale. Le poste est basé et logé au sein de l'unité de coordination du projet PATN sis à Brazzaville.

5-Dossier de candidature

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant les éléments ci-après :

- * Une lettre de motivation adressée au coordonnateur ;
- * Un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- * Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- * La copie du diplôme exigé. La présentation de l'original sera demandée si le candidat est retenu avant la signature du contrat ;
- * Une photocopie d'une pièce d'identité.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi, à la cellule de passation des marchés du PATN sis au siège du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), à l'adresse ci-dessous.

6-Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre (04) exemplaires en français dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 février 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter clairement la mention « Responsable suivi-évaluation du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) de la République du Congo ».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Unité de Coordination

Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement

3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 06 611 63 49/ 04 032 22 81

Adresses électroniques : patncongo@gmail.com ;

marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Francis SECK-MANGOUANI

COUPE DE LA CONFEDERATION

Diabes-Noirs, des gagnants magnifiques!

Les Diabes-Noirs de Brazzaville ont bien entamé leur première aventure en phase de poules de la Coupe de la Confédération en frappant un grand coup et en anéantissant Rivers United FC du Nigeria par 3 buts à 0. C'était dimanche 12 février 2023 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. 3-0 ! Vous avez bien lu et compté : 3 buts à 0 pour les Diabes-Noirs. Soulagement. Décrispation générale dans les milieux sportifs congolais. Mais certains n'en croient toujours pas leurs yeux, parce que l'addition dépasse l'entendement. Déjouant les pronostics les plus pessimistes, les Diabes-Noirs ont brillé d'un éclat particulier dans leur duel de cette première journée. Ils ont taillé en pièces le champion du Nigeria reversé dans la Coupe de la Confédération après son élimination de la Ligue des champions. Et mis un terme, on l'espère, à cette sorte de complexe qu'avait embrassé le football nigérian vis-à-vis de celui du Congo, même si des clubs congolais ont eu, par le passé, à éliminer ceux du Nigeria

Un, deux, trois, KO

Carl Wunda Ngana (30e), Jaurès Ngombé (32e) et Domi



Les Diabes-Noirs ont frappé fort...

Jaurès Massoumou (34e, sur penalty) sont les artisans des buts de cette rencontre on ne peut plus colorée sans que leurs adversaires ne trouvent absolument rien à redire. Trois buts splendides en moins de dix minutes qui, à cette étape de la compétition, leur assurent la plus belle victoire de leur carrière africaine. Ils étaient limpides, et la parade du gardien nigérian Seidu Mutawakilu, dérisoire. On en parle encore dans les rues de Brazzaville. Les milliers de spectateurs et téléspectateurs

(le match était retransmis en direct sur DRTV International), témoins de ce raz-de-marée, ont laissé libre cours à leur joie. Pourvu qu'elle perdure ! Grâce à cette imposante victoire d'entrée de phase de groupes, les Diabes-Noirs ont toutes les raisons d'envisager la suite, ce week-end, sous des couleurs encore plus gaies. C'est à Luanda, sauf changement, ce dimanche 19 février 2023, qu'ils iront tenter de consolider leur leadership (ASEC et DCMP ayant fait jeu égal dans l'autre

match du groupe B) au cours de la pittoresque deuxième journée au cours de laquelle ils en découdront avec les Kinois du DC Motéma Pembé (match délocalisé en raison de la non homologation du Stade des Martyrs de Kinshasa). Ce DCMP qui fut, jadis, l'adversaire du CARA en Ligue des champions. L'eau a certes coulé sous les ponts de La Mfoa, mais le spectre du football champagne des "Immaculés" (comme on aime à appeler leurs rivaux) et le complexe RDC est toujours là.

Et souvent, il agace. Les grandes manœuvres commencent. Il faut y mettre le prix. Sans expressément inviter à tout bousculer, une nouvelle touche sur leur préparation s'avère nécessaire. Sur le papier seulement DCMP jouit d'une certaine considération. Il est plus outillé, sem-



La grosse joie de Carl Wunda en célébrant son but

ble-t-il, que les Nigériens de Rivers United FC, même si ces derniers, comme DCMP, sont des apôtres du jeu bien élaboré. Mais le fait que trois joueurs différents se soient relayés au marquoir est bon signe pour les Diabes-Noirs. De même que les actions lumineuses qui les y ont aidés témoignent à suffisance du sens collectif qu'ils doivent

bâtir et néanmoins améliorer.

Jean ZENGABIO

Diabes-Noirs bat Rivers United FC (3-0). Buts : Carl Wunda (30e), Jaurès Ngombé (32e) et Domi Massoumou (34e, sur penalty).

Diabes-Noirs : Dhody Bissila Foutou ; Farnese Mampembé, Junior Ngouari, Josué Mwimba Isala, Ernest Briyock ; Teji Lutonadio (puis Dorcas Akanapio, 67e), Gossim Elenga (puis Junior Tati Tchibinda, 75e); Carl Wunda (puis Lorry Nkolo, 46e), Jaurès Ngombé (puis Guelord Lufumu (84e), Domi Massoumou (puis Christ Chelmar Toulouenga, 76e).

Entr.: Barthélémy Ngatsono. Rivers United FC : Seidu Mutawakilu ; Denis Ngweni, Kazie Enyinnaya, Gédéon Duru, Temple Emekayi (puis Lawrence Agbor, 65e) ; Williams Mitchel, Morice Chukwu, Emmanuel Madu (puis Chibuzor, 65e), Joseph Onoja ; Paul Acquah (puis Mohammed Shiraz, 73e), Nekeber Nwagwa. Entr.: Stanley Azunda Eguma

APPELS D'OFFRES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que quatre (4) appels d'offre sont ouverts pour la sélection :

- ✓ D'un fournisseur d'objets publicitaires
- ✓ D'un fournisseur d'enseignes publicitaires
- ✓ D'une agence événementielle
- ✓ D'agence de création audiovisuelle

Plus d'informations sur www.ubacongobrazzaville.com ou sur notre page [LinkedIn](#)

UBA
United Bank for Africa



Scanner pour télécharger
La nouvelle application mobile UBA
ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank